Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 36 (1988)

Rubrik: L'Institut et Musée Voltaire en 1987

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Institut et Musée Voltaire en 1987

Conservateur: Charles WIRZ

Le 8 septembre 1987, le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté un crédit de fr. 5 600 000.– destiné à la restauration et à des travaux d'aménagement intérieur du bâtiment historique abritant l'Institut et Musée Voltaire. Voici les points essentiels du programme de rénovation et de transformation:

- assainissement général de l'édifice
- respect de tous les éléments d'origine
- agrandissement de la salle de travail de la bibliothèque
- création de nouvelles salles d'exposition
- extension des surfaces de stockage, nécessitée par l'accroissement constant des collections.

Durant l'année 1987, les principaux domaines d'activité de l'Institut sont demeurés l'enrichissement, l'étude, le classement et le catalogage des collections, ainsi que la fourniture d'informations scientifiques de toute sorte.

En ce qui concerne les acquisitions d'imprimés, nous ne nous arrêterons, suivant notre habitude, qu'à des éditions d'écrits de Voltaire publiées au XVIIIe siècle que n'ont rencontrées ni Georges Bengesco ni Theodore Besterman et dont aucun exemplaire n'est engrangé à la Bibliothèque nationale.

LE / FANATISME, / *OU* / MAHOMET LE PROPHÉTE. / *TRAGÉDIE.* / PAR Monsieur DE VOLTAIRE. / *NOUVELLE ÉDITION.* / [vignette] / A PARIS, / Par la Compagnie des Libraires associés. / [triple filet] / M. DCC. LXXI.

46 p.; 20 cm. (8°).
Le numéro de la page 18 est imprimé à l'envers.
[A]-F^4, f. F4 bl. Les chiffres des signatures sont arabes. On ne saurait s'étonner que le feuillet A, dont le recto est dévolu au titre, ne soit pas signé, mais il n'est pas normal qu'il en aille de même du feuillet A2, sur le recto duquel figurent le titre de départ et le début de la tragédie; dans les autres cahiers, en effet, les deux premiers feuillets ont une signature, inexacte dans un cas: le feuillet E2 est marqué D2.
Il n'y a de réclames qu'en fin de cahier.

Cette édition dérive, directement ou indirectement, de celle que Bengesco a décrite sous le n° 137, c'est-à-dire d'une édition de 1751 dont elle reproduit jusqu'à des coquilles[1]. Elle s'en écarte cependant par l'absence de toute pièce liminaire et de l'espèce de postface intitulée «De l'Alcoran et de Mahomet»[2], par des détails d'orthographe et de ponctuation, par des fautes d'impression en moins[3] et par de multiples imperfections de cet ordre en plus[4], comme aussi par une quinzaine de variantes pour ainsi dire négligeables qui ne peuvent guère venir que d'un compositeur ou d'un correcteur[5]. Nous avons retrouvé l'ensemble de ces variantes et nombre des bévues déparant le texte de l'édition de 1771 que nous tirons de l'oubli dans une édition de 1774 qui est pourvue de l'adresse de l'imprimeur-libraire avignonnais Jean-Louis Chambeau[6] et à laquelle Theodore Besterman a consacré la notice n° 50 du quatrième état de son complément à la bibliographie dressée par Georges Bengesco[7].

Une autre impression rare du *Fanatisme*[8] est entrée dans la bibliothèque des «Délices» en 1987:

MAHOMET, / *OU* / LE FANATISME. / *TRAGÉDIE.* / *EN CINQ ACTES* / ET EN VERS, / [filet] / DE VOLTAIRE. / [filet] / [vignette signée] Gritner[9] / *A AVIGNON,* / Chez les Freres BONNET[10], Imprimeurs-Librai- / res, vis-à-vis le Puits des Bœufs. / [filet anglais] / 1793.

44 p.; 20 cm. (8°).
A-E^4, [F]^2. Les signatures, dont l'élément numérique est en chiffres arabes, vont jusqu'à mi-cahier. Les feuillets D2 et F sont signés respectivement D et E.
Les cahiers A-E se terminent par une réclame.

Graphies et ponctuation mises à part, c'est la version définitive de *Mahomet*[11], sans aucune pièce annexe, qu'offrirait cette brochure si le texte ne présentait quatre mots supplémentaires[12], de nombreuses fautes plus ou moins caractérisées[13] et une vingtaine de variantes infimes qui, pour n'être pas irrecevables, n'en sont pas moins des infidélités[14]. L'édition de *Mahomet* que nous décrivons a été copiée à la diable d'une autre impression avignonnaise, elle aussi en 44 pages du format in-octavo, qui est datée de 1791 et qui porte l'adresse de Jacques Garrigan, «Imprimeur-Libraire, Place St-Didier»[15].

HISTOIRE / *DE* / CHARLES XII, / *ROI DE SUEDE,* / Par Mr. DE VOLTAIRE, / *NOUVELLE EDITION,* / Avec les corrections de L'AUTEUR, / [filet] / *TOME PREMIER <TOME SECOND>.* / [filet] / [vignette] / *A ROUEN,* / Chez J. RACINE, Libraire, rue Ganterie. / [double filet] / M. DCC. LXXXVIII. / *Avec Permission.*

2 tomes en 1 volume ([2] f., XXIV, 182, [2] p.; [2] f., 192 p.); 17 cm. (in-12).

Les pages 96 et 142 du tome I sont paginées 69 et 342; la page 95 du tome II a reçu le numéro 55.

[]^{2}, a^{8}, b^{4}, A-P$^{8/4}$; []^{2}, A-Q$^{8/4}$. Les signatures, qui s'arrêtent à mi-cahier, comportent des chiffres arabes, à de rares exceptions près: au sein du tome I, on a employé des chiffres romains dans les cahiers a et b, ainsi que pour le quatrième feuillet du cahier N. Autres anomalies: les signatures des feuillets O2 et P du tome II font défaut, et l'indication de la tomaison est donnée au bas de la page initiale de vingt-quatre seulement des trente-trois cahiers signés que totalisent les deux tomes (elle manque sur les feuillets a, b, B, F, K du tome I et sur les feuillets B, H, P, Q du tome II).

Sauf omission (aux pages XVI et 40 du tome I, aux pages 136, 168 et 184 du tome II), le metteur en pages a recouru aux réclames pour assurer la liaison entre les cahiers.

Presque tous les ornements sont des bois. Trois d'entre eux – des bandeaux – présentent la signature de l'un des membres de la dynastie des Papillon, apparemment celle de Jean-Baptiste-Michel Papillon, auteur d'un *Traité historique et pratique de la gravure en bois* (Paris, 1766)[16].

Les vingt-quatre premières pages du tome I sont réservées à la «Table» (pp. [I]-II), à la «Préface» (pp. III-XVI) et au «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*» (pp. XVII-XXIV), alors que les deux dernières portent copie de la «permission simple» accordée à Jean Racine par le directeur de la Librairie, Jean-Jacques Vidaud de La Tour, marquis de Velleron[17], d'entreprendre cette édition et de la faire tirer à sept cent cinquante exemplaires. Le tome II se termine par un index (pp. [169]-192).

Le plus ancien état imprimé de la «Préface» a paru en tête du tome VII de l'édition des *Œuvres de M^{r}. de Voltaire* dont Georg Conrad Walther a mis les huit premiers volumes dans le commerce en 1748[18]; quant à la version définitive, ou peu s'en faut, de ces pages qui, dans l'ensemble des éditions incontestablement agréées par l'auteur, ont pour titre «Pirronisme [*sic*] de l'histoire»[19] de 1752[20] à 1756 et «Pyrrhonisme de l'histoire» depuis 1757[21], on la rencontre pour la première fois dans une édition datée de cette dernière année[22]. Dans le volume de 1788 que nous avons déterré, la «Préface» en question se présente sous une forme insolite: d'une part, elle comprend le long paragraphe sur le sultan Mahomet II ajouté dans deux éditions des *Œuvres* qui ont été publiées avec l'accord de Voltaire en 1751, la première à Rouen[23], la seconde à Paris[24], mais supprimé dans toutes celles des éditions ultérieures qui ont paru sans nul doute avec l'assentiment de l'auteur; d'autre part, le texte de la «Préface» non seulement ne contient aucune des additions faites par Voltaire après les deux éditions de 1751, mais a subi des coupures et des retouches dont la plupart ont été dictées par la volonté d'éliminer soit des pointes sentant le soufre, soit des passages qui risquaient d'être perçus comme attentatoires à la bienséance. Nous ne connaissons à ce jour que trois autres éditions de l'*Histoire de Charles XII* proposant – à peu de chose près[25] – la même version altérée de ce morceau: les éditions de 1776 et de 1788 que Bengesco a inventoriées sous les n°s 1280[26] et 1282[27], ainsi qu'une édition de 1776[28] qui, pour ne différer de celle que Bengesco a rangée sous le n° 1280 ni par le libellé du titre, ni par l'adresse fallacieuse, ni par la date, ni par le format, ni par l'étendue, ni par la pratique en fait de signatures et de réclames, n'en contraste pas moins avec elle tant par le dessin des caractères – sauf dans la «Préface» – et par leur assemblage que par les ornements et par le frontispice. Tout en offrant le même nombre de pages[29], ces trois éditions et celle dont nous avons fait l'achat se particularisent d'ailleurs chacune par la typographie, ornementation comprise.

TANCREDE, / *TRAGÉDIE.* / PAR MONSIEUR / *DE VOLTAIRE.* / [vignette] / [double filet] / M.DCC.LXXVII.

67 p.; 19 cm. (8°).

A-D^{8}, E^{2}. Les signatures vont jusqu'à mi-cahier; les chiffres qu'elles comprennent sont romains, sauf dans le cahier C, où l'on a fait usage de chiffres arabes.

La dernière page des cahiers A-D est munie d'une réclame.

Ni l'épître dédicatoire «A Madame la marquise de Pompadour» ni la lettre «A Mr. le marquis Albergati Capacelli, sénateur de Bologne», du 23 décembre 1760[30] ne sont incluses dans cette édition de *Tancrède* qui est vraisemblablement fondée, si l'on en juge par l'état du texte et par certaines graphies, sur les pages [230]-309 du tome V (1768) de la collection in-quarto des œuvres de Voltaire dont les vingt-quatre premiers volumes (1768-1774) ont été imprimés par Gabriel Cramer[31].

La vignette gravée sur bois dont est relevé le titre fait à deux reprises office de cul-de-lampe[32] dans l'édition de l'*Histoire de Charles XII* publiée en 1788 à Rouen que nous venons de caractériser. A cet indice de la provenance rouennaise du livre que nous sommes en train d'examiner s'en ajoute un second: la page [3], où commence le texte de *Tancrède*, est estampillée «Rouen 1777» et porte la signature de Charles-Louis Havas[33], ce qui revient à dire que nous nous trouvons en présence d'un exemplaire d'une édition subreptice qui a été légalisé, en application des articles VI-VIII de l'*Arrêt du Conseil d'Etat du roi* du 30 août 1777 *concernant les contrefaçons des livres*[34], sur la requête d'un imprimeur ou d'un libraire domicilié dans le ressort de la Chambre syndicale de Rouen.

LE VIEILLARD / DU / *MONT CAUCASE* / AUX / JUIFS PORTUGAIS, ALLEMANDS / ET POLONAIS[35], / *Suivi du Commentaire sur l'esprit des Loix*[36] *& du / Prix de la Justice & de l'humanité*[37], / PAR M^{R}. DE VOLTAIRE. / NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE. / [vignette] / *A LONDRES.* / [double filet] / M. DCC. LXXXV.

[1] f., 413 p.; 18 cm. (8°).

Le numéro de la page 8 manque.

A^{1}, []^{1}, A$^{2-8}$, B-Z^{8}, Aa-Cc^{8}, f. Cc8 bl. Les signatures, dont les chiffres sont tous arabes, ne dépassent pas le milieu des cahiers, sauf dans le cahier P, où elles vont jusqu'au cinquième feuillet.

On ne trouve de réclames qu'en fin de cahier.

Outre les trois écrits annoncés par le titre, le volume renferme les *Remontrances du pays de Gex au roi* (pp. 399-404)[38].

Nous avons affaire à une nouvelle émission du cinquante-cinquième des cinquante-sept tomes dont se compose la *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* que François Grasset a fait paraître à Lausanne de 1770 à 1781[39]. Les exemplaires du volume en question qui ont été publiés dans le cadre de cette série sont intitulés *Mélanges philosophiques, littéraires, historiques, &c., contenant le Vieillard du Mont Caucase, &c.* (tome dix-neuvième, à Londres, 1781) et ce titre se trouve placé entre deux faux titres dont le premier fait office de titre de collection (*Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire*, tome cinquante-cinquième), tandis que le second a trait à la première seulement des quatre parties du livre (*Le Vieillard du Mont Caucase aux juifs portugais, allemands et polonais*)[40]. Pour «rajeunir» de quatre ans et rendre propres à la vente séparée les exemplaires du type de celui que nous avons pu nous procurer, on s'est contenté d'enlever tant le titre de collection que le titre proprement dit et d'insérer un nouveau feuillet de titre entre le faux titre de la première section, promu de ce fait au rang de faux titre de l'ensemble du volume, et la page 3, où commence l'«Avant-propos» du *Vieillard du Mont Caucase*.

Wilhelm Heinsius[41], Christian Gottlob Kayser[42], Joseph-Marie Quérard[43] et Antoine-Alexandre Barbier[44] ont signalé sommairement l'existence d'une édition de 1785 du *Vieillard du Mont Caucase*, mais les deux bibliographes allemands ont indiqué, comme ils l'ont fait pour toutes les impressions lausannoises d'écrits de Voltaire qu'ils ont enregistrées, l'adresse du libraire Jules-Henri Pott, chez qui ces livres avaient été en vente, alors que les deux bibliographes français ont consigné l'adresse qu'affiche notre acquisition. Bengesco (t. IV, p. 323), pour sa part, a fait état des notices de Kayser et de Barbier sans se douter qu'elles se rapportent, selon toute vraisemblance, à la même «édition», qui n'est rien autre, comme nous l'avons établi, qu'une impression de 1781 assortie d'un nouveau titre.

ZULIME, / *TRAGÉDIE*, / Par Monsieur de VOLTAIRE. / [vignette] / A PARIS, / Chez DUCHESNE, Libraire, ruë Saint / Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint- / Benoît, au temple du goût. / [double filet, orné aux deux extrémités] / *Avec Approbation & Privilége du Roi, 1763.*

52 p.; 20 cm. (8°).

A-F^4, G^2. Les signatures comportent des numéros en chiffres romains et s'arrêtent à mi-cahier.

La dernière page des cahiers A-F est pourvue d'une réclame.

Il y a beaucoup de chances pour que nous tenions là un exemplaire de l'édition en 52 pages du format in-octavo dont Georges Bengesco (n° 128) a dû se borner à mentionner l'existence d'après un catalogue de vente[45] et qu'il croyait à tort être celle que Nicolas-Bonaventure Duchesne, ou plutôt son partenaire Pierre Guy[46], a fait paraître, au grand déplaisir de Voltaire, qui l'a qualifiée de «détestable»[47], d'après une copie[48] tenant compte des modifications assez importantes que les Comédiens français, lorsqu'ils ont repris *Zulime*, en 1761 et en 1762[49], ont apportées de leur chef[50] à la nouvelle version de cette pièce qui avait été envoyée le 14 juillet 1761 aux d'Argental[51]. L'édition incriminée, également sortie de presse en 1763, comprend 72 pages du format in-douze, titre inclus[52]. Il en existe un autre tirage, réalisé au moyen des mêmes blocs ou «paquets» de composition[53], qui forme les pages [217]-288 du tome V des *Œuvres de théâtre de M. de Voltaire* que la librairie Duchesne a publiées en mai 1764[54], car c'est en vain que Voltaire, qui avait fait imprimer par les Cramer, au printemps de 1763, une «Zulime rebouisée»[55] dans le cadre d'un volume d'*Ouvrages dramatiques*[56] servant de supplément ou, si l'on préfère, de «seconde partie» aux tomes X (1756 ou 1757) des premières impressions genevoises de l'ensemble de ses écrits[57], a sollicité par deux fois Pierre Guy de «substituer» dans le recueil des *Œuvres de théâtre* de 1764 «la bonne édition à la mauvaise», en lui offrant même de le «dédommager» des frais que cette opération aurait occasionnés[58]. L'impression en 52 pages que nous avons exhumée, et dont nous tenons l'adresse pour factice, donne en revanche le texte de «la bonne édition»[59], mais elle n'est pas précédée, comme cette dernière, de l'épître dédicatoire «A Mademoiselle Clairon»[60], tandis que Pierre Guy, par le biais de l'insertion d'un cahier de quatre feuillets (signé a, aij et paginé [i]-viij) entre les cahiers I (fin de *Tancrède*) et K (titre, liste des «Acteurs» et début de *Zulime*), a fait entrer la dédicace «à la nymphe Clairon»[61] dans le tome V de la première (1764) des deux collections Duchesne des *Œuvres de théâtre de M. de Voltaire*[62].

Il est temps de passer aux manuscrits:

HÉNAULT, Le président Charles-Jean-François[63].
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 25 juin 1764.
4°, 2 p., p. 2 bl.

Paris 25 juin 1764.

Je reçois mon illustre et cher confrere, la gravûre que vous me faites l'honneur de m'envoyer[64]; nous ne sommes heureux en gravûre ni vous ni moy[65], et je n'adopterai jamais de ressemblance dans un portrait qui double aumoins vos années. N'est-ce pas assés des outrages du tems, sans y ajouter encore? Ce n'est point vous, qu'un vieillard décrépit, ce n'est point là Tancréde[66], ce n'est point l'auteur de ces contes charmans qui viennent de paroistre[67], et qui ont la fraischeur de nos beaux jours de Champ[68] et de Cyrey[69]. Aureste je ne me reconnois pas davantage dans la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. Je ne suis point *un grand homme*[70] assurément, c'est bien là *de la caricature*[71]: je suis, mon cher confrere vostre ami et vostre admirateur, c'est ainsi que je veux passer a la posterité s'il y en a une pour moy.

RAMSAY, Andrew Michael, chevalier de Saint-Lazare[72].
L. a. s. à François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud[73].
Pontoise, 3 août 1738.
4°, 4 p., p. 3 bl., ad. p. 4, cachet brisé.

Je serois ravy Monsieur de voir la nouvelle Edition des Elemens de la philosophie Newtonienne par m^r Voltaire[74]. Je m'interesse beaucoup [trop] au poete pour ne pas aimer en luy le philosophe. Quand vous viendrez icy Je n'oublieray rien pour vous donner des preuves de mon amitié. Si m^r L'abbé de Moliere[75] entre prend m^r Voltaire Le Geometre ne fera que peu de tort au poete, parce que les Juges de la Controverse seront rares[76]. Tout ce que je say est que Neuton n'etoit pas Infaillible, & que Des Cartes n'etoit pas un Imbecille[77]. Je ballanceroys beaucoup entre ces deux grands hommes[78]. Le philosophe françois etoit pour le moins aussy grand Geometre que le philosophe anglois, & un bien plus grand metaphysicien; or la Geometrie n'est qu'une [*sic*] appendice tres mince de la vraye metaphysique. Je suis avec estime Monsieur votre tres obeissan^t serviteur

AM Ramsay.

a Pontoise ce 3 d'aoust 1738.

A Monsieur / Monsieur de B[a]culard d'Arnaud / rue de Limoges au Marais / a Paris

Consignons pour terminer l'achat de deux documents iconographiques. Ces pièces de choix, qui ne portent ni signature ni date, sont très probablement – nous allons le montrer – des œuvres de Jean Huber[79].

Voltaire frappé de l'apparition de Henri IV.
Découpure de papier blanc.
6,1 × 8,1 cm[80].

Grâce aux recherches de M. Garry Apgar sur la vie et sur l'œuvre de Jean Huber, il est certain que ce «maître de la découpure»[81] a représenté plusieurs fois l'auteur de *la Henriade* saisi de frayeur à la vue du spectre du Vert-Galant.

Le 16 décembre 1759, Huber mandait à Augustus Henry Fitzroy, troisième duc de Grafton: «Voila un petit Voltaire frappé de l'apparition d'Henri quatre. Il ecrivoit des bagatelles et l'attitude d'Henri les lui reproche. J'ay crû avoir exprimé cela avec ces quatre coups de ciseaux. J'ay donné l'air un peu fantôme au Héros[82].» Le même jour, Jean-Daniel Alléon, un oncle par alliance de Huber, annonçait au même gentilhomme l'envoi de diverses découpures parmi lesquelles «il y a deux Henry 4 qui apparaissent a Voltaire»[83]. Et Johann Lorenz Böckmann, dans sa relation du voyage que le margrave Charles-Frédéric de Bade et le prince héréditaire Charles-Louis ont effectué en Suisse au cours de l'été de 1775, notait à propos de la visite que ces touristes de marque ont faite à Jean Huber le 17 juillet: «Ich erinnere mich [...] den Hrn. von Voltaire ausgeschnitten gesehen zu haben, wie ihm zu seinem grossen Schrecken das Gespenst Heinrichs IV. erscheint[84].»

D'autre part, une découpure analogue à celle que nous avons acquise a été repérée par M. Apgar dans la collection de M. James Byam Shaw, à Londres[85]. Elle provient des papiers de Henry Temple, deuxième vicomte Palmerston, à qui Jean Huber écrivait en 1768: «Vous obligez autant par vos lettres que par vos actions. La derniere a reveillé ma verve découpante. Voila des Voltaires qui s'ils manquent d'esprit partent du cœur[86].»

Voltaire et les paysans.
Huile sur toile.
90,2 × 76,7 cm[87].

Ce qui reste d'une étiquette collée au dos du cadre porte ces mots tracés à l'encre: *Mme Vernet-Tu*[...] / *Voltaire et les* / [*pay*]*sans*. Nous avons pu établir que «Mme Vernet-Tu[...]» est Marie-Caroline Turrettini (1847-1918), épouse (3 mars 1869) de Paul-Albert Vernet (1838-1902). Or l'un des trisaïeuls de cette ancienne propriétaire de notre toile est Louis Necker de Germagny (1730-1804), à qui Jean Huber a vendu en 1784, avec certains des tableaux qui s'y trouvaient[88], la campagne située à Cologny qu'il avait achetée en 1776 de Jean Gallatin et que l'on appellera plus tard «Grand-Cologny». Jusqu'à présent, nous n'avons toutefois mis la main sur aucun document qui permettrait d'affirmer que la toile dont nous avons fait l'acquisition était parmi les tableaux que Jean Huber a cédés à Louis Necker de Germagny en même temps que son domaine de Cologny[89].

Le 22 avril 1768, Marie-Louise Huber-Alléon, la femme de Jean Huber, confiait à Henry Temple, deuxième vicomte Palmerston: «Mon mary travaille a present a une Voltairiade, ce sera une vintaine de petits tableaux en huille qui representeront diverses scenes de la vie domestique de Voltaire[90], vous savez qu'il a sa phisionomie dans la têtte et meme personne que lui

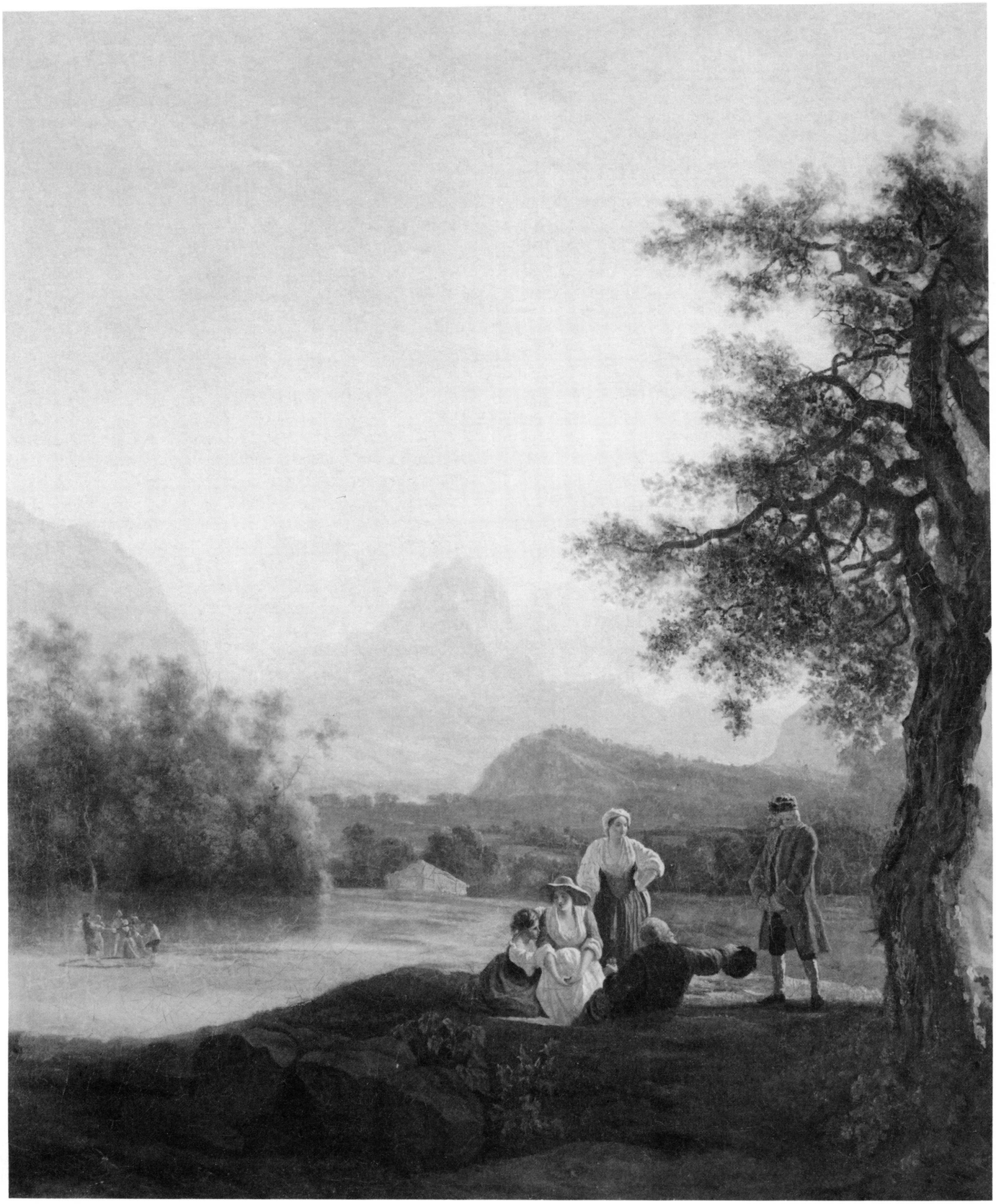

n'en a encore rendu l'esprit. Vous en jugerez Mylord si comme vous nous en flatez vous venez revoir nos montagnes, ce voyage là est peu de chose auprès de celui que viennent d'entreprendre deux de nos Genevois[91]. Ils vont seulement au pole voir passer Venus, par ordre de l'accademie de Petersburg. Mon mary les a charges d'un present pr. dame Catherine pour la remercier de La medaille qu'elle Lui a envoyée, c'est une vüe des Alpes où est Voltaire comme hors d'œuvre avec un jeste d'entousiasme en voyant un group de vilageoix, il est tres ressemblant et sans doute notre muse sera celebre au 60eme degré[92].» Ce tableau n'est cependant pas au nombre de celles d'entre les scènes de la vie familière du remuant patriarche de Ferney brossées par Huber pour Catherine II qui se trouvent depuis 1934 au Musée de l'Ermitage, à Leningrad[93]. Une autre peinture figurant Voltaire en compagnie de paysans, apportée par Huber à Paris au printemps de 1772[94], est décrite dans la livraison du 1er novembre 1772 de la *Correspondance littéraire*: «[...] on voit Voltaire debout au milieu d'un groupe de jeunes paysans et paysannes assis. Il est enthousiasmé et dans l'extase à l'aspect des richesses de la campagne; ses auditeurs ont l'air de se moquer un peu de lui[95].» Le même sujet a par ailleurs été traité par Jean-Etienne Liotard, si l'on en croit les catalogues des expositions-ventes que le «peintre turc» a organisées en 1771 à Paris et en 1773 à Londres[96]. Dans le premier de ces deux catalogues, on lit en effet, sous le n° 70: «Un paysage, où M. de Voltaire aborde un paysan & des paysannes qui mangent assis, & leur dit: O mes enfans, que vous êtes heureux! La jeune fille a peur, & un chien aboye M. de Voltaire, d'après Hubert. Par Liotard. Haut. 11, larg. 7¾[97].» Et voici la notice n° 22 du catalogue de l'exposition de Londres: «*Liotard - Voltaire* stretching forth his arms towards a countryman and two women, and understood as if he cried out, Oh good folks! how happy is your lot! though you seem not to feel your own happiness. This painting is finished from a sketch of Mr. *Huber's* the famous *clipper* of likenesses from cards cut out in profiles[98].»

Aucune des descriptions que l'on vient de lire ne correspond en tous points à la toile que nous avons acquise. Et qu'en est-il, à cet égard, des quatre autres peintures à l'huile représentant Voltaire en train de s'entretenir avec des paysans qui ont été retrouvées jusqu'à ce jour?[99] Parmi ces compositions généralement attribuées à Jean Huber, il n'y en a qu'une qui montre Voltaire «avec un jeste d'entousiasme» ou, si l'on préfère, «dans l'extase à l'aspect des richesses de la campagne»[100]; cette huile est aussi la seule où le groupe des villageois ne comprend que trois personnes et où l'on voit un chien[101]. Chacune de ces quatre peintures diffère d'ailleurs considérablement des trois autres. L'un des quatre tableaux en question – il se trouve en mains privées genevoises[102] – est en revanche très proche de celui qu'abritent désormais «Les Délices». Les deux tableaux présentent néanmoins des dissemblances, dont voici les principales: dans notre acquisition, l'espace représenté est un peu plus vaste, trois couples de campagnards dansent une ronde au second plan, à gauche, et tant les fonds que le ciel sont à la fois plus lumineux et plus nuancés.

Le tableau dont nos collections se sont enrichies en 1987 a-t-il été peint par ou d'après Jean Huber? Daniel Baud-Bovy et Louis Gielly[103] ne doutaient pas qu'il ne fût de la main du «peintre ordinaire du seigneur de Ferney»[104]. De leur côté, Mme Anne de Herdt et Mlle Renée Loche, respectivement conservateur du Cabinet des dessins et conservateur des peintures anciennes du Musée d'art et d'histoire de Genève, estiment que nous avons affaire à un authentique Huber. Quant à M. Garry Apgar, il se demande si Jean-Daniel Huber, le plus jeune des deux fils de Jean et son élève, n'aurait pas peint certaines parties ou même l'ensemble de notre toile, mais ces conjectures nous paraissent fragiles, car elles relèvent d'appréciations discutables, à nos yeux du moins, du faire des deux artistes dont il est question[105]. Quoi qu'il en soit, l'œuvre est des plus attachantes par ses qualités picturales, que Daniel Baud-Bovy a finement caractérisées: «Le paysage où apparaissent déformées et grandies les montagnes de Savoie est d'un grand charme de couleur, très lumineux dans les fonds, avec des éclats roses et des ombres lilacées; au second plan de gauche, un délicieux massif d'arbres blonds, frisé de lumière, frôlé de vapeurs bleues, se mire dans l'eau grise et limpide d'un étang. Il y a, dans le groupe du premier plan, des gris fins qui d'avance font penser à Van Muyden[106], et l'habit rouge du philosophe [...] jette une belle note somptueuse dans cet ensemble délicat»[107].

O.C.: VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. Louis Moland, Paris, 1877-1885, 52 vol.

Best.: VOLTAIRE, *Voltaire's Correspondence*, ed. by Theodore Besterman, Genève, 1953-1965, 107 vol.

Best. D: VOLTAIRE, *Correspondence and related documents*, definitive ed. by Theodore Besterman, Genève, puis Banbury, puis Oxford, 1968-1977, 51 vol. (*The Complete works of Voltaire*, 85-135.)

Bengesco: Georges BENGESCO, *Voltaire: bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol.

Trapnell: William H. TRAPNELL, «Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 77, Genève, 1970, pp. 103-199.

Catalogue BN: *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV: *Voltaire* (rédigé par Mlles Hélène Frémont, Marie-Laure Chastang, Madeleine Courrier et Dominique Layat), Paris, 1978, 2 vol.

Mlle Marie-Laure Chastang, une fois de plus, n'a rien négligé pour faciliter nos recherches à la Bibliothèque nationale, aussi avons-nous, une fois de plus, l'agréable devoir de lui exprimer publiquement notre vive gratitude.

[1] L'édition de *Mahomet* classée par Bengesco sous le n° 137 se donne pour berlinoise, mais elle est manifestement française; les rédactrices du *Catalogue BN* (n° 1015) l'attribuent à Michel Lambert. Le texte qu'elle propose de *Mahomet* ne diffère de celui qu'on trouve aux pages [144]-236 du tome VI de la collection des *Œuvres de M. de Voltaire* dont Michel Lambert et Pierre-Gilles Le Mercier ont fait paraître les onze volumes en 1751 (Bengesco, n° 2131; Trapnell, 51P; *Catalogue BN*, n° 40; cf. *infra*, n. 24) que par des graphies, par des manières de ponctuer, par des fautes typographiques en plus ou en moins et par quelques variantes portant sur le choix d'un mot-outil, du nombre d'un nom ou du temps d'un verbe. Dans la grande majorité de ces divers cas, notre édition de 1771 est conforme à l'édition séparée de 1751; quant aux cas restants, il en est deux qui nous paraissent mériter mention:

- Dans l'édition séparée du *Fanatisme* au millésime de 1751, le vers 22 de la deuxième scène du premier acte (p. 7) apparaît sous une forme que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs:

  La Patrie est aux lieux où l'ame est enchantée.

  La leçon *enchantée* ne peut émaner que d'un compositeur inattentif ou d'un correcteur superficiel, car elle rime insuffisamment avec *abandonnée*. L'édition de 1771 (p. 6) renferme la bonne version:

  La Patrie est aux lieux où l'ame est enchaînée.
- Au début du neuvième vers avant la fin de la scène 4 du quatrième acte, l'édition séparée de 1751 (p. 72) offre la particularité de présenter, à la place de *Palmire*, un blanc suivi d'un point d'exclamation, blanc à quoi le compositeur de l'édition de 1771 (p. 38) a suppléé tant bien que mal – à moins qu'il n'ait copié quelque édition intermédiaire à laquelle nous n'avons pas eu accès – par l'interjection *Ah*, muant du même coup l'alexandrin en décasyllabe.

[2] Dans toutes les éditions Cramer de l'ensemble des écrits de Voltaire, ce morceau figure dans les «Mélanges», et non plus à la suite de *Mahomet*. Les responsables de l'édition de Kehl en ont fait la deuxième section de l'article «Alcoran, ou plutôt le Koran» de l'assemblage d'éléments disparates auquel ils ont donné le titre de *Dictionnaire philosophique*.

[3] La seule des fautes éliminées qu'il importe de signaler est celle qui affecte le vingt-deuxième vers de la scène 2 de l'acte I dans l'édition de 1751 dont dérive celle de 1771 que nous analysons (cf. *supra*, n. 1).

[4] Nous nous bornons à relever que le compositeur de notre édition de 1771 a par erreur amalgamé une réplique de Zopire et une réplique d'Omar (p. 11), qu'il s'est trompé dans la numérotation de plusieurs scènes (pp. 15, 20, 23, 44; cf. p. 31) et qu'il a sauté le quatrième vers de la scène 8 du troisième acte (p. 28).

[5] Voici les moins ténues de ces variantes:

- Acte II, scène 1, vers 12 (p. 12):

  Tes périls & ma vie [au lieu de: *ma* [ou: *ta*] *perte*] *ont abîmé mon cœur!*
- Acte II, scène 1, vers pénultième (p. 13):

  Mahomet me [au lieu de: *nous*] *chérit; il briseroit ma chaîne.*
- Acte III, scène 8, vers 53 (p. 29):

  Il t'a servi de Pere de même [au lieu de: *aussi bien*] *qu'à Palmire.*

[6] «A Avignon, chez Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire, près le Collège.» Chambeau se prénommait en fait Jean-Louis. Cf. René MOULINAS, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIIIe siècle*, Grenoble, 1974, p. 409.

[7] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 41.

[8] Dans les éditions avouées par Voltaire, la tragédie est intitulée *le Fanatisme, ou Mahomet le prophète*.

[9] La vignette montre un satyre folâtrant avec une chèvre entre une touffe de roseaux et un arbrisseau. Il y a quatre ans, nous avons relevé sa présence sur le titre d'une édition de *la Mort de César* au millésime de 1789 (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1983», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXII, 1984, p. 178 et n. 18).

Au sujet de Gritner, qui a signé aussi le bandeau surmontant le titre de départ de notre *Mahomet* de 1793, cf. Marius AUDIN, *Essai sur les graveurs de bois en France au dix-huitième siècle*, Paris, 1925, pp. 185-190; Robert MESURET, *L'estampe toulousaine: l'imagerie populaire et les graveurs en taille d'épargne de 1660 à 1830*, Toulouse, 1952, pp. 53-64; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIIIe siècle*, t. XI, par Yves Bruand et Michèle Hébert, avec la collaboration de Yves Sjöberg, Paris, 1970, pp. 37-49.

[10] Bien qu'ils aient fait faillite en 1781, les frères Agricol-Joseph et Antoine-Joseph Bernard, dits Bonnet, continuaient d'exercer, mais ils se contentaient «d'imprimer des pièces de théâtre et de tenir une pauvre boutique de vieux livres» (René MOULINAS, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIIIe siècle*, Grenoble, 1974, p. 251; cf. pp. 235-236 et 408).

[11] La version *ne varietur* du *Fanatisme* a paru pour la première fois en 1768, dans le tome IV (pp. [112]-184) de la *Collection complette des œuvres de M^r^. de Voltaire* du format in-quarto (Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue BN*, n° 141). Le texte que donne de cette tragédie la dernière en date des éditions Cramer des œuvres de Voltaire, autrement dit celle des deux éditions «encadrées» au millésime de 1775 qui a été faite à Genève (Bengesco, n° 2141; Trapnell, 75G; *Catalogue BN*, n° 158: t. III (1775), pp. [326]-400), ne diffère qu'en un seul endroit du texte de 1768, pour autant que l'on ne regarde ni à l'orthographe ni à la ponctuation: à la page 396, on a imprimé *Frappez* au lieu de *Frappe* (acte V, scène 3, vers 21). Cette faute, que l'on trouve aussi dans l'autre édition «encadrée» (*Catalogue BN*, n° 162: t. III (1775), p. 396), qui est probablement lyonnaise, est passée dans notre *Mahomet* de 1793 (p. 43).

Pour ce qui est des ressemblances et des dissemblances des deux éditions «encadrées», cf. Jeroom VERCRUYSSE, *Les éditions encadrées des œuvres de Voltaire de 1775*, Oxford, 1977 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 168); Andrew BROWN et Ulla KÖLVING, «Voltaire and Cramer?», *Le Siècle de Voltaire: hommage à René Pomeau*, éd. par Christiane Mervaud et Sylvain Menant, Oxford, 1987, pp. 149-183, en particulier pp. 170-183.

[12] Dans la liste des «Acteurs» (p. [2]), il est spécifié que Séide et Palmire sont non seulement «Esclaves de Mahomet», mais aussi «Enfans de zopire [*sic*]». D'autre part, au milieu de la scène 4 de l'acte IV (p. 35), il est précisé que Palmire est «seule» en scène pendant que Séide poignarde Zopire. Cette indication, qui fait double emploi avec celle qui la précède immédiatement («Il [*i. e.* Séide] sort & va derriere l'autel où est Zopire»), est absente des impressions Cramer des œuvres de Voltaire qu'il est d'usage d'appeler l'édition «in-quarto» (Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue BN*, n° 141: t. IV (1768), p. 168) et l'édition «encadrée» (Bengesco, n° 2141; Trapnell, 75G; *Catalogue BN*, n° 158: t. III (1775), p. 384); elle figure dans la plupart des autres impressions de *Mahomet* qui ont été faites du vivant de Voltaire.

[13] Les plus graves de ces fautes sont l'omission d'un vers (acte IV, scène 4, vers 50; p. 35) et l'attribution à Zopire des deux derniers mots d'une réplique de Mahomet (acte II, scène 5, vers 97; p. 18).

[14] Ces variantes se réduisent aux cas suivants: remplacement d'un mot par un autre (plus d'une fois, la différence ne tient qu'à une lettre), suppression d'un mot non indispensable (dans des indications relatives au

jeu des acteurs), substitution d'un singulier à un pluriel ou vice-versa, inversion de l'ordre de deux termes.

[15] Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, conservé à l'University of Wisconsin Library, à Madison (cote: PQ / 2077 / M2 / 1791). Quoiqu'elle soit moins fautive que l'édition Bonnet de 1793, l'édition Garrigan de 1791 laisse à désirer. Presque toutes les erreurs dont elle est entachée ont été servilement reproduites dans l'édition Bonnet.

[16] Cf. Marius AUDIN, *Essai sur les graveurs de bois en France au dix-huitième siècle*, Paris, 1925, pp. 21 et 123-142; Hans FÜRSTENBERG, *Das französische Buch im achtzehnten Jahrhundert und in der Empirezeit*, Weimar, 1929, pp. 155-157; Giles G. BARBER, «Flowers, the butterfly – and clandestine books», *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, Manchester, 68, 1985-1986, pp. 11-33.

[17] Sur la carrière de ce magistrat, cf. Jean EGRET, «Un conseiller d'Etat à la fin de l'Ancien Régime: Jean-Jacques Vidaud de La Tour», *Revue historique*, Paris, 198, 1947, pp. 189-202.

[18] Bengesco, n° 2129; Trapnell, 48D; *Catalogue BN*, n°s 28 et 33-34: t. VII (1748), feuillets non chiffrés a-a5 («Preface de cette edition de 1748»). Walther a complété les huit premiers volumes, tous datés de 1748, par un neuvième tome en 1750 et par un dixième en 1754; dans ce dernier tome, que l'on rencontre sous deux formes différentes pour ce qui est des cahiers A-E (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1984», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXIII, 1985, p. 174, n. 23), il a glissé (pp. 313-319) la nouvelle version de notre texte intitulée «Pirronisme [*sic*] de l'histoire» qu'il avait publiée en 1752 dans le tome VI de sa deuxième édition des *Œuvres de M^{r}. de Voltaire* (cf. *infra*, n. 20).

[19] Voltaire a donné le même titre à un pot-pourri de critique historique dont l'édition originale, en trente-huit chapitres, constitue la première partie du tome IV (1769) de l'*Evangile du jour* (Bengesco, n°s 1770 et 1904; Trapnell, EJ; *Catalogue BN*, n° 5245).

[20] Bengesco, n° 2132; Trapnell, 52; *Catalogue BN*, n° 36: t. VI (1752), pp. 13-19 («Pirronisme [*sic*] de l'histoire»).

[21] Bengesco, n° 2134; Trapnell, 57G: t. VI (1757), *type A* (= Taylor Institution Library, Oxford, cote: VI. 1757 (6A)), pp. 19-27 («Pyrrhonisme de l'histoire»). Abstraction faite des dissimilitudes qui sont de l'ordre des graphies, de la ponctuation ou des fautes d'impression flagrantes, le texte que cette édition Cramer donne de notre morceau ne présente que deux différences par rapport au texte que l'on trouve dans le sixième (pp. 19-27: «Pirronisme [*sic*] de l'histoire») des dix-sept volumes au millésime de 1756 dont se compose la première *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* (Bengesco, n° 2133; Trapnell, 56G; *Catalogue BN*, n° 55): un verbe qui était à l'imparfait de l'indicatif a été mis, peut-être par mégarde, au présent du même mode (p. 24: «prostituaient» / «prostituent») et une particule a été supprimée (p. 26: «Mr. de *Norberg*» / «Mr. *Norberg*»). C'est un texte ainsi modifié que proposent en ces deux endroits les éditions Cramer ultérieures; le texte précédent remonte à 1748 (cf. *supra*, n. 18).

La version du «Pyrrhonisme de l'histoire» contenue dans les volumes datés de 1757 auxquels cette note est consacrée comprend deux phrases de plus – elles ont paru pour la première fois en 1756 – que celle qui figure dans le tome VI (1752) de la deuxième édition Walther des *Œuvres de M^{r}. de Voltaire* (cf. *supra*, n. 20) et soixante-seize mots de moins que la version définitive (cf. *infra*, n. 22). Trente-quatre de ces soixante-seize mots compléteront le troisième paragraphe, alors que les quarante-deux autres seront ajoutés aux remarques sur la prostitution à Babylone. Les deux phrases introduites en 1756 allongent le troisième des quatre alinéas où Voltaire se livre à une critique acerbe de la *Konung Carl den XII:^{tes} historia* (Stockholm, 1740) de Jöran Andersson Nordberg (Voltaire possédait la première édition (La Haye, 1742-1748) de la traduction française qu'a donnée de cet ouvrage Carl Gustav Warmholtz; cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 653, n° 2581).

[22] Bengesco, n° 2134; Trapnell, 57G: t. VI (1757), *type B* (= *Catalogue BN*, n° 67: t. VI), pp. 19-27 («Pyrrhonisme de l'histoire»). Compte non tenu de l'orthographe et de la ponctuation, cette impression offre du «Pyrrhonisme de l'histoire» un texte qui ne diffère de celui qu'on lit dans les éditions Cramer subséquentes que par deux minuties: un passage qui forme deux alinéas (p. 20) tiendra en un seul paragraphe et un verbe qui se trouve au futur simple (p. 22) sera mis – par erreur? – au conditionnel présent («croirai» / «croirais») à partir de la *Collection complette des œuvres de M^{r}. de Voltaire* dont les douze premiers volumes sont datés de 1764 (Bengesco, t. IV, pp. 60-61; Trapnell, 64G: t. VI (1764), pp. 56 et 58).

En dépit de l'égalité du nombre des pages et de l'utilisation homologue de plusieurs ornements gravés sur bois, les tomes VI dont il est question dans cette note *(type B)* se distinguent par l'ensemble de la composition de ceux qui font l'objet de la note précédente *(type A)*.

[23] Bengesco, n° 2130; Trapnell, 50R: t. VII (1750 ou 1751), pp. [I]-XIV («Préface de cette édition de M. DCC. L», que le titre du volume soit daté de 1750 ou de 1751). Les neuf premiers volumes de cette édition rouennaise ont probablement été mis sur le marché en mars 1751; le tome X a paru, semble-t-il, en août ou au début de septembre 1752 (cf. David Warner SMITH, «The publication of *Micromégas*», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 219, Oxford, 1983, pp. 80-83).

Les considérations relatives à Mahomet II occupent la majeure partie des pages IX et X du tome VII.

[24] Bengesco, n° 2131; Trapnell, 51P; *Catalogue BN*, n° 40: t. IX (1751), pp. [I]-XIII («Préface de cette édition de M. DCC. LI»). Michel Lambert et Pierre-Gilles Le Mercier ont commencé de débiter les onze volumes de cette «nouvelle édition, considérablement augmentée», des *Œuvres de M. de Voltaire* au mois d'avril de 1751 (cf. David Warner SMITH, «The publication of *Micromégas*», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 219, Oxford, 1983, pp. 64-71).

Les réflexions sur Mahomet II sont aux pages VIII-IX du tome IX. Elles apparaissent également, quoi qu'en ait dit Beuchot (cf. *O.C.*, t. XVI, p. 127, n. 2), dans toute une série d'éditions imprimées au XVIIIe siècle qui ont été commercialisées après 1751: jusqu'à plus ample informé, il s'agit des éditions qui font l'objet des notices n°s 145 (= Bengesco, n° 2136; Trapnell, 64R: t. VII), 3143 (= Bengesco, n° 1271), 3144, 3152 (= Bengesco, n° 1276), 3153 (= Bengesco, n° 1279), 3155 (= Bengesco, n° 1280) et 3156 (= Bengesco, n° 1282) du *Catalogue BN*, des éditions que Theodore Besterman a signalées sous les n°s 221 et 222 dans la quatrième coulée de «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco» (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 122), d'une édition de 1798 dont nous avons fixé les traits il y a huit ans (Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1979», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXVIII, 1980, pp. 262-263), ainsi que de celles de 1776 (*infra*, n. 28) et de 1788 que nous décrivons dans le présent rapport.

Exception faite de l'édition au millésime de 1798, toutes celles où nous avons trouvé le paragraphe sur le sultan Mahomet II recèlent en outre une référence inexacte: dans l'unique note de la «Préface», le lecteur, au lieu d'être simplement prié de se reporter à la lettre de Voltaire à Jöran Andersson Nordberg (Best. 2439, Best. D 2609), est invité à prendre connaissance de ces pages d'une ironie mordante «au 2. Volume», alors qu'elles font partie d'une seule des éditions en question, où elles figurent non dans le «2. Volume», mais à la fois dans le cinquième et dans le septième (Bengesco, n° 2136; Trapnell, 64R; *Catalogue BN*, n° 145: t. V, pp. 59-72, et t. VII, pp. 43-47). Le renvoi au «2. Volume» était d'ailleurs déjà faux à sa première occurrence, dans le tome VII (1748) des *Œuvres de M^{r}. de Voltaire* publiées par Georg Conrad Walther de 1748 à 1754 (cf. *supra*, n. 18), car c'est dans le tome X (1754) de cette édition qu'il convient de chercher la «Lettre à Monsieur Nordberg, Chapelain du Roi de Suède Charles XII. & auteur d'une histoire de ce Monarque» (pp. 366-372).

[25] Dans les éditions de 1776 et de 1788 que Bengesco a répertoriées sous les n°s 1280 et 1282 (= *Catalogue BN*, n°s 3155 et 3156), comme aussi dans celle de 1788 dont il n'a pas consigné l'existence et que nous nous employons à caractériser, mais non dans celle de 1776 qui s'est également dérobée à sa quête (cf. *infra*, n. 28), on a substitué, sans doute par souci d'euphonie, «ordre naturel» à «ordre ordinaire» (t. I, p. IV; cf. *O.C.*, t. XVI, p. 124). Et notre nouvelle acquisition se singularise par une grosse inadvertance du compositeur: «emprisonner son malade» à la place d'«empoisonner son malade» (t. I, p. VIII; cf. *O.C.*, t. XVI, p. 126).

[26] *Catalogue BN*, n° 3155.

[27] *Catalogue BN*, n° 3156.

[28] Nous en avons découvert un spécimen à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (cote: S 11225):

HISTOIRE / DE / CHARLES XII, / *ROI DE SUEDE.* / Par M. de VOLTAIRE. / NOUVELLE ÉDITION, / *Avec les corrections de l'AUTEUR.* / [filet] /

TOME PREMIER <TOME SECOND>. / [filet] / [ornement typographique] / *A GENEVE*, / Chez les FRERES CRAMER. / [double filet] / *M. DCC. LXXVI.*

2 tomes en 1 volume ([2] f., XXIV, 182 p.: portrait de Charles XII en frontispice; [2] f., 192 p.); 17 cm. (in-12).

[]^{2}, a^{12}, A-G^{12}, H^{7} (le feuillet H8, sans doute blanc, fait défaut); []^{2}, A-H^{12}. Le feuillet Eiij du tome I excepté, on a signé la première moitié des feuillets de chacun des cahiers. L'élément numérique des signatures est en chiffres romains, sauf dans le cahier H du tome II, où l'on a eu recours à des chiffres arabes. La tomaison est rappelée au bas du recto du feuillet initial des cahiers A-H du tome I et des cahiers A-G du tome II.

On ne trouve de réclames qu'en fin de cahier.

Deux des cinq culs-de-lampe gravés sur bois dont cette édition est enjolivée sont signés, l'un des initiales de V[incent] L[e] S[ueur] (t. I, p. 93), l'autre d'un nom fort peu lisible qui semble être «noiel» (t. II, p. 43).

La page 24 du tome I est estampillée «Lyon 1777» et paraphée Clavel. Cette estampille et cette signature attestent que nous avons affaire à un représentant d'une édition pirate légitimé en vertu de l'*Arrêt du Conseil d'Etat du roi* du 30 août 1777 *concernant les contrefaçons des livres* (cf. *infra*, n. 34). Des exemplaires d'une autre édition illégale de l'*Histoire de Charles XII*, imprimée en 1776 à Rouen, ont bénéficié de la même mesure d'amnistie (Bengesco, n° 1279; *Catalogue BN*, n° 3153).

[29] Les pages XVI et XXIV, qui servent respectivement de support à la fin de la «Préface» et à la fin du «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*» dans les deux éditions de 1776, de même que dans celle de 1788 qu'a publiée le libraire Jean Racine, sont toutefois, dans l'édition de 1788 classée par Bengesco sous le n° 1282, l'une blanche (p. [16]), l'autre porteuse d'une réclame seulement (p. [24]). D'autre part, si les deux pages non chiffrées par quoi se termine le tome I de l'édition Racine de 1788 sont occupées par la «permission simple» dont cette impression rouennaise a fait l'objet, le feuillet correspondant est vierge dans les trois autres types (certainement dans deux d'entre eux, vraisemblablement dans le troisième (cf. *supra*, n. 28)). En ce qui concerne la répartition du texte, compte non tenu des faux titres et des titres des deux tomes, ainsi que des vingt-quatre pages liminaires du tome I, les quatre éditions concordent page par page 269 fois sur 374, mais des décalages se produisent au niveau des lignes à l'intérieur de nombre des pages où l'on trouve la même portion de l'*Histoire de Charles XII* ou de l'index.

[30] Best. 8722, Best. D 9492.

[31] Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue BN*, n° 141. Cf. Andrew BROWN et Ulla KÖLVING, «Voltaire and Cramer?», *Le Siècle de Voltaire: hommage à René Pomeau*, éd. par Christiane Mervaud et Sylvain Menant, Oxford, 1987, p. 174, n. 27.

[32] T. I, p. 93; t. II, p. 43.

[33] Charles-Louis Havas (1752-1832), père du fondateur de l'Agence Havas, a exercé les fonctions d'inspecteur de la librairie et de l'imprimerie près la Chambre syndicale de Rouen de 1777 à la fin de l'Ancien Régime. Cf. André DUBUC, «Charles-Louis Havas (1783-1858) et son agence internationale de presse», *Actes du quatre-vingt-troisième congrès national des sociétés savantes, Aix-Marseille, 1958, Section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, 1959, pp. 119-137, en particulier pp. 121-125 et 127; Jean QUÉNIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIIIe siècle*, Paris, 1969, pp. 160-161, 175-176, 188 et 225.

[34] Cf. Anne BOËS et Robert Lewis DAWSON, «The legitimation of contrefaçons and the police stamp of 1777», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 230, Oxford, 1985, pp. 461-484; Jeanne VEYRIN-FORRER, «Livres arrêtés, livres estampillés: traces parisiennes de la contrefaction», *Les Presses grises: la contrefaçon du livre (XVIe-XIXe siècles)*, textes réunis par François Moureau, Paris, 1988, pp. 101-112, en particulier pp. 106-112; cf. aussi *supra*, n. 28.

[35] L'édition datée de 1777 que Bengesco (n° 1860/1; *Catalogue BN*, n° 4361) tient pour l'originale est intitulée *Un chrétien contre six juifs*. Tel est aussi le titre que porte ce texte dans le tome XIV de *l'Evangile du jour* (Bengesco, n°s 1860/2 et 1904; Trapnell, EJ; *Catalogue BN*, n°s 4363 et 5275) et dans l'édition de Kehl.

[36] Cf. Bengesco, n° 1872; *Catalogue BN*, n° 4381 bis.

[37] Cf. Bengesco, n° 1874; *Catalogue BN*, n°s 4377-4381.

[38] Cf. Bengesco, n° 1866; *Catalogue BN*, n° 4357.

[39] Bengesco, n° 2138; Trapnell, 70L.

[40] Le *Commentaire sur «l'Esprit des loix», de Montesquieu* et le *Prix de la justice et de l'humanité* sont également précédés d'un faux titre (pp. 201 et 303). Les *Remontrances du pays de Gex au roi* n'ont qu'un titre de départ (p. 399).

[41] Wilhelm HEINSIUS, *Allgemeines Bücher-Lexikon oder vollständiges alphabetisches Verzeichniss der von 1700 bis zu Ende 1810 erschienenen Bücher, welche in Deutschland und in den durch Sprache und Literatur damit verwandten Ländern gedruckt worden sind* [...], neue umgearbeitete, verbesserte und vermehrte Auflage, Leipzig, 1812-1813, t. IV, col. 265, et *Romane*, col. 221.

[42] Christian Gottlob KAYSER, *Index locupletissimus librorum qui, inde ab anno 1750 usque ad annum 1832, in Germania et in terris confinibus prodierunt = Vollständiges Bücher-Lexicon enthaltend alle von 1750 bis zu Ende des Jahres 1832 in Deutschland und in den angrenzenden Ländern gedruckten Bücher* [...], Leipzig, 1834-1838, t. VI, p. 109, col. 1.

[43] Joseph-Marie QUÉRARD, *Bibliographie voltairienne*, Paris, 1842, p. 74, n° 349/2.

[44] Antoine-Alexandre BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 3e éd., revue et augmentée par Olivier Barbier, René et Paul Billard, Paris, 1872-1879, t. IV, col. 1023.

[45] Cf. [Paul LACROIX], *Bibliothèque dramatique de Pont de Vesle, formée avec les débris des bibliothèques de Saint-Ange, de Crozat, de Mme de Pompadour, etc., continuée par Mme de Montesson, possédée depuis par M. de Soleinne, augmentée et remise en ordre par le bibliophile Jacob: vente le lundi 10 janvier 1848, et jours suivants* [...] *dans la salle Techener* [...], Paris, 1847, n° 1190, p. 121.

[46] Au sujet de Pierre Guy (1715-1795), cf. Ralph Alexander LEIGH, «Rousseau, his publishers and the *Contrat social*», *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, Manchester, 66, 1983-1984, pp. 204-227, en particulier pp. 210-211; cf. aussi Jean-Jacques ROUSSEAU, *Correspondance complète* [...], éd. critique établie et annotée par R. A. Leigh, t. I-XLVI, Genève, puis Banbury, puis Oxford, 1965-1987, n°s 1213 n., 4954 n., et t. XL, p. 411.

[47] Best. 10487, Best. D 11309. Lettre de Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental du 13 juillet 1763. Cf. Best. 10773, 10774, 11044, 11068; Best. D 11610, 11611, 11882, 11905; *infra*, n. 58. Cf. aussi Best. 9462, 9466, 9501, 9506, 9515, 9548; Best. D 10256, 10260, 10297, 10301, 10311, 10339. Cf. en outre Best. 9476, 9681, 10041, 10060, 10186, 10221, 10377; Best. D 10271, 10482, 10855, 10874, 10999, 11034, 11196.

[48] Voltaire affirme que Pierre Guy tenait cette copie du «souffleur de la Comédie» (Best. 9501, Best. D 10297; cf. Best. 9515, Best. D 10311; cf. aussi Best. 10774, 11044; Best. D 11611, 11882). Le secrétaire-souffleur de la Comédie française était alors Granger, qui avait succédé à Jean-Baptiste Minet en avril 1753 (cf. Sylvie CHEVALLEY, «Le 'Sieur Minet'», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 62, Genève, 1968, p. 280) et qui – nous le savons grâce à l'obligeance de Mme Jacqueline Razgonnikoff, de la Bibliothèque de la Comédie française – est resté en fonction jusqu'en mars 1765.

[49] En 1761, les Comédiens français ont représenté *Zulime* le 29 et le 31 décembre; en 1762, ils ont joué cette pièce les 2, 4, 6, 9, 11, 13 et 16 janvier, ainsi que le 2 octobre. Cf. Henry Carrington LANCASTER, *The «Comédie française», 1701-1774: plays, actors, spectators, finances*, Philadelphia, 1951, pp. 803 et 805 (*Transactions of the American philosophical society* [...], new series, vol. 41, part 4).

[50] Les modifications en question, que les acteurs ont faites contre le gré de l'auteur (cf. Best. 9146, 9486, 9506, 9962, 10041, 10377, 11068, 12856; Best. D 9933, 10282, 10301, 10777, 10855, 11196, 11905, 13746), ont été indiquées par différentes mains – dans plus d'un cas par celle de Lekain – sur le manuscrit de *Zulime* copié par Jean-Louis Wagnière que possède la Comédie française (cote: Ms. 161; cf. Andrew BROWN, «Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondence», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 77, Genève, 1970, p. 42, n° 186A). L'édition publiée en 1763 par Pierre Guy présente ces changements que les comédiens ont opérés dans le texte transcrit par Wagnière; elle offre en outre, par rapport à ce texte, un nombre restreint de variantes anodines qui correspondent en général aux leçons des éditions de *Zulime* qui ont paru en 1761 (Bengesco, n°s 126-127; *Catalogue BN*, n°s 1652-1655; Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to

Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 37, n° 43; cf. Best. 9056, 9059, 9060, 9064, 9070; Best. D 9840, 9843, 9844, 9848, 9854).

[51] Cf. Best. 9110, Best. D 9895. Cf. aussi Best. 9079, 9098, 9128, 9146, 9158, 9920, 9943; Best. D 9863, 9883, 9916, 9933, 9945, 10734, 10757.

[52] Le titre se présente ainsi: ZULIME, / *TRAGÉDIE* / EN CINQ ACTES: / Par M. DE VOLTAIRE; / *Représentée pour la premiere fois par les Comé-* / *diens Français Ordinaires du Roi,* / *le 8 Juin 1740.* / NOUVELLE ÉDITION, / *Revue & corrigée par l'Auteur.* / [double filet] / Le prix est de 30 sols. / [double filet] / [vignette] / *A PARIS,* / Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, / au-dessous de la Fontaine S. Benoît, / au Temple du Goût. / [double filet] / M. DCC. LXIII. / *Avec Approbation & Privilége du Roi.*

Des invendus de cette édition constituent le dernier élément du tome XLIII de la série in-douze de la *Bibliothèque des théâtres* que la maison Duchesne a mise dans le commerce en 1784.

[53] Les deux tirages ne diffèrent que par une partie du titre (titre complet dans un cas, titre sans adresse ni date dans l'autre), par la pagination et par les signatures.

[54] Bengesco, n° 311; *Catalogue BN*, n° 620. Cf. *Mercure de France*, Paris, mai 1764, pp. 131-132.

[55] Best. 10383, Best. D 11202. Cf. Best. 10017, 10172, 10221, 10384; Best. D 10831, 10985, 11034, 11203.

Les changements apportés par Voltaire au texte de *Zulime* à l'occasion des impressions Cramer de ses œuvres que l'on désigne habituellement comme l'édition «in-quarto» (Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue BN*, n° 141) et comme l'édition «encadrée» (Bengesco, n° 2141; Trapnell, 75G; *Catalogue BN*, n° 158) sont très limités: ils ne touchent que quatre vers (acte I, scène 4, vers 4; acte II, scène 1, vers 59 (cf. Best. D 14552); acte II, scène 4, vers 6; acte IV, scène 2, vers 2) dans la première (cf. t. V (1768), pp. 337, 344, 351, 374) et un vers (acte I, scène 4, vers 5) dans la seconde (cf. t. V (1775), p. 295). Enfin, en vue de l'édition dont Charles-Joseph Panckoucke et Jacques-Joseph-Marie Decroix lui ont soumis le projet en 1777 et qui deviendra celle de Kehl (cf. Best. 19671, 19690, 19756, 19825, 19882, 19936; Best. D 20825, 20844, 20910, 20980, 21038, 21094; *O.C.*, t. I, pp. XVIII-XIX; Suzanne TUCOO-CHALA, *Charles-Joseph Panckoucke & la librairie française, 1736-1798*, Pau, Paris, 1977, pp. 133, 136-137, 163-164, 166, 189, 270, 279, 282-288, 315, 354, 392, 404-406, 417-419), Voltaire a remanié un passage d'une vingtaine de vers dans la troisième scène de l'acte III (cf. Samuel S. B. TAYLOR, «The definitive text of Voltaire's works: the Leningrad encadrée», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 124, Banbury, 1974, pp. 46-47).

[56] Bengesco, t. IV, p. 61; Trapnell, 64G (cf. *infra*, n. 57); *Catalogue BN*, n° 87: *Collection complette des œuvres de M^r. de Voltaire*, t. X, 2de partie: *Ouvrages dramatiques, avec les piéces relatives à chacun*, t. V (1763). Cf. John Stanton HENDERSON, *Voltaire's «Tancrède»: author and publisher*, Genève, 1968, pp. 136-137 et 163 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 61); VOLTAIRE, *Le Droit du seigneur*, critical ed. by William Driver Howarth, dans *The Complete works of Voltaire*, t. L, Oxford, 1986, p. 40, OD63. Cf. aussi *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. V, p. 360 (1er août 1763).

Ce volume, dans la composition duquel entrent *Tancrède* (précédée de l'épître dédicatoire «A Madame la marquise de Pompadour» et suivie de la lettre «A Mr. le marquis Albergati Capacelli, sénateur de Bologne», du 23 décembre 1760 (Best. 8722, Best. D 9492)), *Olimpie* (*sic*, accompagnée des «Remarques à l'occasion d'*Olimpie*»), *Zulime* (avec l'épître dédicatoire «A Mademoiselle Clairon») et *le Droit du seigneur*, est celui dont Voltaire parle dans une lettre à l'adresse du comte et de la comtesse d'Argental du 13 juin 1763 (Best. 10444, Best. D 11265; cf. Best. 10383, Best. D 11202). De cette lettre et d'autres (cf. Best. 10398, 10399, 10410, 10412-10414, 10420, 10424, 10440; Best. D 11218, 11219, 11230, 11232-11234, 11240, 11244, 11261), il ressort par ailleurs que Voltaire a demandé aux Cramer de lui fournir, à son usage et à celui de quelques amis, des tirés à part d'*Olympie* et de *Zulime*; il estimait en revanche peu opportun de mettre une édition séparée de cette dernière tragédie sur le marché (cf. Best. 10186, 10221; Best. D 10999, 11034; cf. aussi Best. 9466, 9506, 10060; Best. D 10260, 10301, 10874).

[57] Bengesco, n°s 2133-2134; Trapnell, 56G-57G; *Catalogue BN*, n°s 55-69; cf. David H. THOMAS, *A checklist of editions of major French authors in Oxford libraries, 1526-1800*, Oxford, 1986, p. 198. Le tome d'*Ouvrages dramatiques* daté de 1763 qui retient notre attention fait aussi partie de la *Collection complette des œuvres de M^r. de Voltaire* dont plus de la moitié des volumes arborent le millésime de 1764 (Bengesco, t. IV, pp. 60-61; Trapnell, 64G).

Des éditions in-douze («Chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques»; 400 p.) et in-octavo («A Geneve, & se trouve à Paris chez Duchesne, L. rue S. Jacques»; 606 p.) d'un *Supplément aux œuvres dramatiques de M. de Voltaire* ont été annoncées respectivement le 3 septembre 1763 («Catalogue des livres nouveaux», n° 36, art. III) et le 1er octobre 1763 («Catalogue des livres nouveaux étrangers», n° 17, art. I) dans le répertoire de nouveautés qu'était le *Catalogue hebdomadaire* [...], année 1763, réimpr. Paris, 1776).

[58] Best. 11044, 11068; Best. D 11882, 11905. Dans ces lettres du 21 mai et du 4 juin 1764, c'est non seulement le texte de *Zulime*, mais encore celui du *Droit du seigneur* que Voltaire, par l'entremise de Wagnière, a demandé en vain à Guy de rectifier d'après «l'édition Cramer» de 1763 (cf. Best. 10773, 10774; Best. D 11610, 11611). Ces deux cas (celui du *Droit du seigneur* est en fait très différent de celui de *Zulime*; cf. *Le Droit du seigneur*, critical ed. by William Driver Howarth, dans *The Complete works of Voltaire*, t. L, Oxford, 1986, pp. 41-42 et 45) ne sont toutefois pas les seuls qui ont rempli Voltaire d'aigreur contre la première édition Duchesne de ses *Œuvres de théâtre*: non sans exagération, il a stigmatisé l'ensemble de ce recueil en cinq volumes comme «un tissu de fautes et de falsifications» («Avis au lecteur», *O.C.*, t. VI, p. 337; cf. pp. 335-336; cf. aussi Best. 11138, 11190, 11218, 11367, 11376, 12856, 12902, 12921, 12940, 12980, 13009, 13210, 13237, 13260, 13403, 13496, 13516, 13580; Best. D 11976, 12026, 12055, 12206, 12216, 13746, 13793, 13814, 13834, 13875, 13906, 14105, 14134, 14156, 14298, 14396, 14417, 14485, 14552).

[59] Abstraction faite de légères dissemblances résultant d'usages orthographiques différents et de fautes de typographie en plus ou en moins, l'édition dont nous avons acquis un exemplaire ne se dissocie de l'impression Cramer de 1763 (cf. *supra*, n. 56-57) que par quelques variantes quasi négligeables que l'on peut mettre sur le compte d'un compositeur ou d'un correcteur:

- Acte I, scène 2, vers 37 (p. 8):
  C'est toi qui commenças mon [au lieu de: *ma*] *téméraire amour.*
  De leur côté, les Comédiens français ont jugé préférable de faire le mot *amour* masculin dans ce vers (cf. l'apostille au crayon que porte la page 9 de la copie de *Zulime* de la main de Wagnière que nous avons mentionnée dans la note 50; cf. aussi les éditions Duchesne).
- Acte II, scène 1, vers 32 (p. 15):
  Eh bien, qui de vous deux [au lieu de: *vous tous*] *me faut-il donc trahir?*
- Acte III, scène 1, vers 41 (p. 25):
  Il est tranquille assez, & maitre [au lieu de: *tranquille assez, maître assez*] *de ses vœux.*
- Acte IV, scène 4, vers 32 (p. 39):
  Mohadir, est-ce [au lieu de: *& c'est*] *vous qui m'osez arrêter?*

[60] Cf. Best. 10125, 10172, 10186, 10383, 10384, 10399, 10414; Best. D 10939, 10985, 10999, 11202, 11203, 11219, 11234.

[61] Best. 10399, Best. D 11219. Lettre de Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental du 21 mai 1763.

[62] L'épître dédicatoire ne se retrouve pas dans la deuxième édition Duchesne des *Œuvres de théâtre de M. de Voltaire* (Bengesco, n° 312; *Catalogue BN*, n° 622; Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 82, n° 127), où le texte de *Zulime* (t. V, daté de 1767, pp. [214]-288), entièrement recomposé, est conforme, exception faite de détails ressortissant à l'orthographe d'usage ou à la ponctuation, comme aussi de quelques petites survivances des leçons de l'édition précédente, à celui qu'offre le tome V (daté de 1768, pp. [326]-395) de la *Collection complette des œuvres de M^r. de Voltaire* du format in-quarto dont les vingt-quatre premiers volumes ont été imprimés par Gabriel Cramer (Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue BN*, n° 141; cf. Andrew BROWN et Ulla KÖLVING, «Voltaire and Cramer?», *Le Siècle de*

Voltaire: hommage à René Pomeau, éd. par Christiane Mervaud et Sylvain Menant, Oxford, 1987, p. 174, n. 27).

[63] Parmi les études qui ont été consacrées à Charles-Jean-François Hénault (1685-1770), président de la première chambre des enquêtes du Parlement de Paris (1710-1731), surintendant de la maison de la reine (1753-1768), puis de celle de la dauphine (1770), nous nous bornons à mentionner les suivantes: Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, «Le président Hénault: ses *Mémoires* écrits par lui-même [...]», dans ses *Causeries du lundi*, Paris, 1851-1862, t. XI (1856), pp. 180-196 (18 décembre 1854); Victor DES DIGUÈRES, «Le président Hénault», dans son édition de *Lettres inédites de la reine Marie Leczinska et de la duchesse de Luynes au président Hénault*, Paris, 1886, pp. 101-185; [Luce HERPIN, alias] Lucien Perey, *Le président Hénault et Madame Du Deffand, la cour du Régent, la cour de Louis XV et de Marie Leczinska*, Paris, 1893; Henri LION, *Un magistrat homme de lettres au dix-huitième siècle: le président Hénault, 1685-1770: sa vie, ses œuvres, d'après des documents inédits*, Paris, 1903; Adolphe WATTINNE, *Magistrats célèbres du XVIIIe siècle*, Paris, 1941, pp. 81-103 («Le président Hénault, de la première des Enquêtes: les fêtes de Sceaux, la duchesse du Maine, Mme Du Deffand, la reine Marie Leczinska»). Sur les rapports de Hénault et de Voltaire, cf. en outre Fernand CAUSSY, «Une correspondance inédite de Voltaire et du président Hénault», *Le Correspondant*, Paris, 234, 10 février 1909, pp. 590-602.

[64] Le président Hénault lui ayant fait cadeau de son portrait (cf. *infra*, n. 65; cf. aussi Best. 11272, Best. D 12111), Voltaire lui avait à son tour envoyé le sien, le 20 juin 1764, avec ce commentaire: «Riez d'une caricature qui ressemble assez. C'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre m'a croqué en deux minutes et m'a gravé en quatre.» (Best. 11104, Best. D 11940.) Eugène Ritter («Le peintre Louis Sené», *Voix du pays: recueil de pièces inédites en prose et en vers*, Genève, 1904, pp. 57-59; cf. *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, redigiert unter Mitwirkung von Fachgenossen von Carl Brun, Frauenfeld, 1905-1917, t. III (1913), pp. 143-144) pensait que cette estampe est une composition dessinée et gravée par Louis Sené qui représente Voltaire à sa table de travail (Georges DUPLESSIS, *Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin*, Paris, 1877-1884, t. III (1881), p. 309, n° 9654; Jennifer MONTAGU, «Inventaire des tableaux, sculptures, estampes, etc. de l'Institut et Musée Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 20, Genève, 1962, pp. 225, 231) et dont nous connaissons plusieurs variantes gravées par d'autres mains. Nous considérons l'hypothèse d'Eugène Ritter comme très vraisemblable, pour trois raisons dont les deux premières ont été invoquées par cet érudit:

- Louis Sené, qui a vu le jour à Genève le 22 septembre 1747, se trouvait en juin 1764 dans sa dix-septième année, aussi est-il fort plausible que Voltaire, songeant du reste à l'époque de l'exécution de la gravure, l'ait désigné comme «un jeune homme de quinze ans».
- L'existence du portrait de Voltaire dû au burin de Louis Sené est attestée moins de trois mois après le 20 juin 1764, car on lit dans le journal de Jakob Heinrich Meister, au commencement des notes relatives à la visite que celui-ci a faite au «seigneur» de Ferney le 14 septembre 1764: «Il ressemble parfaitement au portrait de M. Sené». Dans le bref article sur «Le peintre Louis Sené» qu'il a fait paraître en 1904, Eugène Ritter a situé la visite en question «quelques semaines après» le 20 juin 1764, mais nous avons trouvé la date précise dans ses papiers (Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Ms. fr. 2585/10, *in fine*).
- Le portrait que nous devons à Sené n'est pas flatté, de sorte qu'il pouvait prêter à des remarques du genre de celles à quoi Hénault, qui n'avait pas rencontré Voltaire depuis nombre d'années, s'est livré dans la lettre que nous publions.

Il nous reste à voir s'il existe un autre portrait gravé de Voltaire qui pourrait être celui dont Hénault a reçu un exemplaire en juin 1764. Comme l'a relevé Gustave Desnoiresterres (cf. son *Iconographie voltairienne: histoire et description de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain*, Paris, 1879, p. 44), on ne saurait prendre en considération la gravure du chevalier de Boufflers qui montre elle aussi Voltaire «prêt à écrire ce qu'il médite» (*Mémoires secrets*, t. III, 8 août 1766), car l'auteur de *la Reine de Golconde* a séjourné au château de Ferney du 12 décembre 1764 à la fin de janvier ou au début de février 1765 (cf. Best. 11394, 11398, 11400, 11413, 11430, 11431, 11482, 11498; Best. D 12236, 12240, 12242, 12256, 12273, 12274, 12324, 12341; Stanislas-Jean, marquis de BOUFFLERS, chevalier de Malte, *Lettres de M. le chevalier de Boufflers, pendant son voyage en Suisse, à madame sa mère*, [s. l.], 1771; cf. aussi Nicole VAGET GRANGEAT, *Le chevalier de Boufflers et son temps: étude d'un échec*, Paris, 1976, pp. 36-37, 153-155), et il avait alors non pas quinze, mais près de vingt-sept ans. A cela s'ajoute que l'estampe originale de Boufflers porte la date de 1765 et qu'elle rajeunit Voltaire (cf. *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 11 et p. 114 (Visages d'hommes célèbres, 5); *Voltaire: un homme, un siècle*, Paris, 1979, pp. 161-162, n° 466, et p. 205 (reprod.)). Mais qu'en est-il de l'effigie moins agréable à l'œil que nous a laissée de Voltaire le mystérieux P. A. Danzel (cf. [Karl Heinrich von HEINECKEN], *Dictionnaire des artistes, dont nous avons des estampes, avec une notice détaillée de leurs ouvrages gravés*, Leipzig, 1778-1790, t. IV (1790), p. 509; *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, herausgegeben, [puis] begründet von Ulrich Thieme und Felix Becker [...], Leipzig, 1907-1950, t. VIII (1913), p. 389; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIIIe siècle*, t. VI, par Marcel Roux, Paris, 1949, p. 9)? Au premier abord, on pourrait être tenté de mettre cette image en ligne de compte: la légende de l'une des gravures qui en ont été réalisées ne donne-t-elle pas le dessin original pour exécuté «au Ch.^teau de Ferney en 1764» (Gustave Le Brisoys DESNOIRESTERRES, *Iconographie voltairienne* [...], Paris, 1879, pl. insérée entre les pp. 44 et 45) et Danzel ne se qualifiait-il pas de «jeune homme» dans une lettre écrite en décembre 1765 (Best. 12174, Best. D 13041)? A la réflexion, nous estimons toutefois que cette conjecture est hasardée, car trois documents nous portent à croire que Danzel a fait en réalité le voyage de Ferney en 1765 et que son portrait de Voltaire, qu'il paraît n'avoir jamais gravé lui-même, n'a pas été chalcographié avant la fin de 1765 (cf. Best. 12168, 12174; Best. D 13034, 13041; *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. VI, p. 455 (15 décembre 1765)). De tout ce qui précède, nous concluons que le portrait de Voltaire dont un spécimen a été envoyé en présent à Hénault le 20 juin 1764 est presque certainement celui qui a Louis Sené pour auteur.

Enfin, comme plus d'un iconographe a prétendu que l'estampe de Louis Sené est inspirée de celle du chevalier de Boufflers, il importe de souligner la fausseté de cette affirmation: les données chronologiques réunies dans la présente note prouvent que l'évidente filiation de ces deux images est inverse. La thèse erronée qui nous occupe semble avoir été avancée pour la première fois par Gustave Desnoiresterres, lequel n'avait pu établir l'identité de Louis Sené et ne connaissait apparemment son portrait de Voltaire que par certaines des imitations plus ou moins fantaisistes qui en ont été faites (cf. Gustave Le Brisoys DESNOIRESTERRES, *Iconographie voltairienne* [...], Paris, 1879, p. 46).

[65] Sans doute s'agit-il de l'estampe signée *S^t. Aubin Pinx.* et *Moitte Sculp.* au bas de laquelle on lit: *Charles Jean François Henault / Quil vive autant que son Ouvrage. / Ep. de V. de Cirey 1744. / Presenté par ses Neveux et Nieces* (Georges DUPLESSIS, *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, rédigé, [puis] commencé par Georges Duplessis, continué par Georges Riat, Paul-André Lemoisne, Jean Laran, t. IV, Paris, 1899, p. 387, n° 21107/6; cf. Baron Roger PORTALIS et Henri BÉRALDI, *Les graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, 1880-1882, t. III (1882), p. 115, n° 23 de la liste des «principales estampes de Pierre-Etienne Moitte»; cf. aussi MARIE LESZCZYŃSKA, reine de France, et Marie Brulart de La Borde, duchesse de LUYNES, *Lettres inédites de la reine Marie Leczinska et de la duchesse de Luynes au président Hénault*, publiées avec portraits, fac-similé et introduction par Victor Des Diguères, Paris, 1886, pp. 5 et 103-104). L'octosyllabe de Voltaire est tiré de l'épître en vers qui forme l'essentiel de la lettre adressée par le reclus de Cirey au président Hénault le 13 juillet 1744 (Best. 2792, Best. D 3002; cf. Best. 4487, 10697, 11104, 13814; Best. D 5115, 11529, 11940, 14734; cf. aussi Best. 2797, 8983; Best. D 3005, 9766), et l'«ouvrage» qui doit conférer l'immortalité à ce dernier est la principale de ses œuvres, le *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, dont la première édition a paru au printemps de 1744 (cf. Best. 2777, Best. D 2983). Le même octosyllabe sert d'exergue au portrait de Hénault que J. Marchand a gravé en 1770 d'après un dessin d'Alexandre Kucharski (Georges DUPLESSIS, *op. cit.*, t. IV,

p. 387, n° 21107/5; cf. Baron Roger PORTALIS et Henri BÉRALDI, *op. cit.*, t. III, p. 743).

[66] Cf. Best. 8600, 12202; Best. D 9361, 13069.

[67] Les *Contes de Guillaume Vadé* (Bengesco, n° 660; Trapnell, GV; *Catalogue BN*, n° 2058). Le 27 mars 1764, Voltaire confiait à Etienne-Noël Damilaville: «Je crois que frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les Contes de Guillaume Vadé.» (Best. 10960, Best. D 11800.)

[68] Il ressort de la correspondance de Voltaire que celui-ci a fait en 1744 et en 1745 plusieurs séjours au château de Champs (cf. Best. 2812, 2813 (salmigondis d'extraits de trois lettres), 2814, 2819, 2823, 2824, 2920, 2922, 2923, 2931, 2937, 2995; Best. D 3025, 3026, 3028-3031, 3035, 3038, 3039, 3154, 3157, 3158, 3168, 3170, 3177, 3249; cf. aussi Best. 2908, 2962; Best. D 3140, 3190), où il était l'hôte de Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière (1708-1780) et de son épouse, née Anne-Julie-Françoise de Crussol (1713-1793).

[69] Le président Hénault a passé «toute la journée» du 7 juillet 1744 à Cirey (cf. Best. 2777, 2788, 2789; Best. D 2983, 2995, 2996; Charles-Jean-François HÉNAULT, *Mémoires du président Hénault*, nouvelle éd., complétée, corrigée et annotée par François Rousseau, Paris, 1911, pp. 171-172). Le projet d'une deuxième visite (cf. Best. 2792, 2797, 2801; Best. D 3002, 3005, 3009) ne s'est pas réalisé.

[70] La lettre de Voltaire au président Hénault du 20 juin 1764 (Best. 11104, Best. D 11940) se termine par cette flatterie: «Ce siècle est celui des graveurs, sans vous il ne serait pas celui des grands hommes.» Le début de la lettre n'est pas moins patelin: «Vous m'avez envoyé, mon illustre et cher confrère, le portrait d'un des premiers hommes de France et mon cœur vous répète ce que l'exergue vous a dit.»

[71] Cf. *supra*, n. 64.

[72] Andrew Michael Ramsay (1686?-1743) a fait l'objet de nombre d'études. Cf. notamment Albert CHÉREL, *Fénelon au XVIIIe siècle en France (1715-1820): son prestige, son influence*, Paris, 1917, 1re partie, chapitres II-VII (pp. 31-151); ces chapitres, «modifiés et allégés», ont été réédités séparément sous le titre *Un aventurier religieux au XVIIIe siècle: André-Michel Ramsay*, Paris, 1926 (Histoire de l'idée de tolérance); A. de COMPIGNY DES BORDES de VILLIERS de L'ISLE-ADAM, Gabriel GLEIZE et Auguste PRÉNAT, *Les entretiens de Cambrai: Fénelon et le chevalier de Ramsay*, Paris, 1929; George D. HENDERSON, *Chevalier Ramsay*, London, [etc.], 1952. Cf. aussi, de ce dernier auteur, «Un mouvement quiétiste en Ecosse», traduction Jean Orcibal, *Revue de littérature comparée*, Paris, 27, 1953, pp. 263-273; Andrew Walker FAIRBAIRN, «Pierre Bayle and the chevalier Ramsay», *Eighteenth century French studies: literature and the arts: presented to Norman Suckling*, ed. by E. T. Dubois, Elizabeth Ratcliff, P. J. Yarrow, Newcastle upon Tyne, 1969, pp. 15-27; Jean MOLINO, «*L'Essai philosophique sur le gouvernement civil*: Ramsay ou Fénelon?», *La Régence*, Paris, 1970, pp. 276-293 (Centre aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle); Robert GRANDEROUTE, «Quand l'auteur et le public collaborent: les deux éditions des *Voyages de Cyrus*», *Dix-huitième siècle*, Paris, 4, 1972, pp. 255-270; Daniel Pickering WALKER, *The ancient theology: studies in Christian Platonism from the fifteenth to the eighteenth century*, London, 1972, pp. 231-263 («'Mon cher Zoroastre' or the chevalier Ramsay»); Bruno NEVEU, «Un roman de spiritualité: *les Voyages de Cyrus* du chevalier Ramsay», *Ecriture de la religion, écriture du roman: mélanges d'histoire de la littérature et de critique offerts à Joseph Tans*, textes réunis par Charles Grivel, Groningue, Lille, 1979, pp. 11-27; Jacques VAN DEN HEUVEL, «Zadig, Zoroastre et les *Voyages de Cyrus* du chevalier de Ramsay», *Le Siècle de Voltaire: hommage à René Pomeau*, éd. par Christiane Mervaud et Sylvain Menant, Oxford, 1987, pp. 919-926. Cf. en outre Gustav Adolf SCHIFFMANN, *Andreas Michael Ramsay: eine Studie zur Geschichte der Freimaurerei*, Leipzig, 1878; Albert LANTOINE, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, 1925-1935, en particulier t. I (2e éd., 1927), pp. 113-124 («Le chevalier André-Michel Ramsay»), et t. II (1930), pp. 15-49 («Le pseudo-créateur des hauts grades: le chevalier de Ramsay»); Bernard FAŸ, *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle*, Paris, 1935, pp. 172-181 («La monarchie française et la franc-maçonnerie, ou les beaux rêves du chevalier Ramsay») (Collection de Cluny, 5); Françoise WEIL, «Ramsay et la franc-maçonnerie», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 63, 1963, pp. 272-278; Pierre CHEVALLIER, *Les ducs sous l'acacia, ou les premiers pas de la franc-maçonnerie française, 1725-1743*, Paris, 1964, en particulier pp. 133-161 («MM. de Ramsay et de Tressan»), 215-217, et, du même auteur, *La première profanation du temple maçonnique, ou Louis XV et la fraternité, 1737-1755*, Paris, 1968, en particulier pp. 129-152 («*Universae religionis vindex et martyr:* le testament spirituel de Ramsay»), 175, 191-200, ainsi que, toujours du même auteur, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, 1974-1975, t. I, en particulier pp. 15-24, 75-82 (Les grandes études historiques); C. N. BATHAM, «Chevalier Ramsay: a new appreciation», *Ars Quatuor Coronatorum: transactions of the Quatuor Coronati Lodge* [...], London, 81, 1968, pp. 280-315; Eliane BRAULT, *Le mystère du chevalier Ramsay*, Paris, 1973.

Cf. par ailleurs Best. 850, 856, 860, 875, 878, 895, 1717, 1725, 5099, 13390, 13543, 13590, 13699, 13780; Best. D 875, 882, 887, 905, 908, 926, 1800, 1809, 2420, 5749, 14283, 14444, 14495, 14614, 14699. Cf. de plus *O.C.*, t. IX, p. 125; t. XIV, pp. 70-71, 119-120 et 268, n. 1; t. XV, p. 72, n. 3; t. XVIII, pp. 311-312; t. XX, p. 223; t. XXI, p. 586 (?); t. XXII, pp. 178-179; t. XXIII, p. 32; t. XXXII, p. 510. Cf. enfin Emile AUDRA, *L'influence française dans l'œuvre de Pope*, Paris, 1931, pp. 99-104, 619-620 et pl. (Bibliothèque de la *Revue de littérature comparée*, 72).

[73] Sur les premières relations de Voltaire et de Baculard d'Arnaud (1718-1805), on consultera: Robert Lewis DAWSON, *Baculard d'Arnaud: life and prose fiction*, Banbury, 1976, t. I, pp. 29-72 («The early years: 1718-1745»). (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 141-142.)

[74] Cette «nouvelle Edition» des *Eléments de la philosophie de Newton* est la deuxième (Bengesco, t. II, p. 29; *Catalogue BN*, n°s 3749-3750). Voltaire en a fait relier cent cinquante exemplaires de présent (cf. Best. 1468, 1469, 1733; Best. D 1534, 1535, 1817), dont l'un était destiné à Baculard d'Arnaud (cf. Best. 1468, Best. D 1534).

[75] L'abbé Joseph Privat de Molières (1677-1742). Dans son œuvre maîtresse, les *Leçons de phisique, contenant les elémens de la phisique, déterminés par les seules loix des mécaniques, expliquées au Collége royal de France* (Paris, 1734-1739, 4 vol. in-12), il s'est efforcé de renouveler le système de Descartes en le «rectifiant» et en y intégrant ce qui lui paraissait incontestable dans celui de Newton.

Cf. Jean-Jacques Dortous de MAIRAN, *Eloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts dans les années 1741, 1742, & 1743*, Paris, 1747, pp. 201-234 («Eloge de M. l'abbé de Molieres»); Abbé Claude-Pierre GOUJET, *Mémoire historique & littéraire sur le College royal de France*, Paris, 1758, t. II, pp. 184 et 315-320 («Joseph Privat de Molieres, 1723-1742»); Alexandre SAVÉRIEN, *Histoire des philosophes modernes*, 3e éd., Paris, 1773, t. VI: *Histoire des physiciens*, pp. 217-248 («Molieres»); Martin FICHMAN, «PRIVAT DE MOLIÈRES, JOSEPH», *Dictionary of scientific biography*, Charles Coulston Gillispie ed., New York, 1970-1980, t. XI (1975), pp. 157-158; *Enseignement et diffusion des sciences en France au dix-huitième siècle*, René Taton, directeur de la publication, Paris, 1986, pp. 77, 96, 98, 147, 149, 272, 276, 278, 625, 627, 633. Cf. aussi Pierre BRUNET, *L'introduction des théories de Newton en France au XVIIIe siècle: avant 1738*, Paris, 1931, pp. 157-165, 240-262, 327-338; E. J. AITON, *The vortex theory of planetary motions*, London, New York, 1972, en particulier pp. 209-214 et 245-246 (History of science library); Henry GUERLAC, *Newton on the Continent*, Ithaca, London, 1981, pp. 69-73. Cf. en outre Hélène METZGER, *Les doctrines chimiques en France du début du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1923, pp. 462-467; Jean-Henri-Louis-Marie TORLAIS, *Un physicien au siècle des lumières: l'abbé Nollet, 1700-1770*, Paris, 1954, pp. 65-69.

Cf. par ailleurs Best. 1387, 1480, 1505, 1516, 1537, 1549, 1551, 2048, 2060, 2066, 2068, 2113, 2327, 2365, 12321, 12331; Best. D 1448, 1548, 1573, 1586, 1606, 1620, 1622, 2174, 2187, 2195, 2196, 2244, 2482, 2526, 13195, 13205; VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie*, article «De Bacon, et de l'attraction», *O.C.*, t. XVII, p. 525.

[76] L'abbé Privat de Molières a-t-il «entrepris» l'auteur des *Eléments de la philosophie de Newton?* Le 4 août 1738, Voltaire écrivait à Henri Pitot: «Je ne veux pas croire, mon cher ami, ce qu'on me mande de plusieurs endroits, que m. l'abbé de Molières, votre confrère, se joint avec l'abbé Desfontaines, pour mettre des invectives contre moi dans la feuille des observations» (Best. 1505, Best. D 1573; cf. Best. 1503, Best. D 1571 (postscriptum)), mais la suite de la lettre montre qu'il suspectait fort le premier de ces deux abbés d'avoir fourni au second, principal rédacteur des *Observations sur les écrits modernes*, une mordante «Remarque sur une démonstration de M. de V.». La note critique en question forme la dernière partie de la Lettre CC, datée du 26 juillet 1738, des *Observations sur les*

écrits modernes (Paris, t. XIV, 1738, pp. 117-120); elle est suivie de cette indication: «Nous tenons cette Remarque d'un des plus Sçavans Géometres-Physiciens de l'Europe». Il existe deux raisons au moins de présumer que Voltaire ne se méprenait pas en soupçonnant l'abbé Privat de Molières d'être ce géomètre-physicien: d'une part, Desfontaines a confié le 12 août 1738 à Jean-Baptiste Rousseau que Privat de Molières lui avait «donné quelques remarques» sur les *Eléments de la philosophie de Newton*, «pour faire voir les sotttises» (Best. 1516, Best. D 1586); d'autre part, il a paru en 1739, dans des circonstances dont nous nous inquiéterons plus loin, une «Remarque» dont le titre affirme qu'elle est de l'auteur des *Leçons de physique*, autrement dit de Privat de Molières, et qui consiste en une réplique acide à l'une des réponses que Voltaire a faites à l'objection formulée dans la «Remarque sur une démonstration de M. de V.». Ainsi, on peut tenir pour vraisemblable, du moins à première vue, que Privat de Molières a pris la plume contre le physicien de Cirey.

La «Remarque» insérée dans les *Observations* du 26 juillet 1738 porte sur un point du deuxième article (cf. *O.C.*, t. XXII, pp. 268-270) des «Eclaircissements nécessaires donnez par M. de Voltaire le 20 mai 1738, sur les *Elémens de la philosophie de Newton*», des «Eclaircissements» qui ont été publiés dans la livraison de juillet 1738 des *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux-arts* (Paris, année 1738, pp. 1448-1470) et dont une version légèrement différente sert de préface à la deuxième édition des *Eléments* (cf. *supra*, n. 74), ainsi qu'à des exemplaires de la première édition qui ont été complétés après coup (Bengesco, t. II, p. 29; *Catalogue BN*, n° 3753; M. André-Michel Rousseau (cf. son ouvrage sur *L'Angleterre et Voltaire (1718-1789)*, Oxford, 1976, t. I, pp. 173-174, et t. III, p. 660 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147)) a dépisté une version anglaise des «Eclaircissements nécessaires» dans le numéro de septembre 1738 de la revue *The History of the works of the learned*).

Nous avons l'impression que c'est principalement le fond de la «Remarque sur une démonstration de M. de V.» qui doit être de Privat de Molières, car la forme, en plus d'un endroit, nous paraît dénoter la manière du polémiste et du persifleur qu'était Desfontaines. Le raisonnement tenu dans cette «Remarque» est une réduction à l'absurde à laquelle le Père Louis-Bertrand Castel a eu recours de son côté, mais sans railler l'intéressé, dans la première des deux parties du compte rendu qu'il a donné des *Eléments de la philosophie de Newton* dans les *Mémoires de Trévoux* d'août et de septembre 1738 (cf. *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux-arts*, Paris, année 1738, pp. 1690-1691; cf. aussi année 1739, pp. 2164-2165 et 2169-2170). Ce raisonnement est en gros le suivant: si, comme Voltaire l'avait avancé, l'angle de vision variait exactement en raison inverse de la distance de l'œil à l'objet regardé, on pourrait effectuer la trisection d'un angle quelconque au moyen de la règle et du compas; or cela est impossible; donc la proposition mise en cause est fausse. Le même argument a été réemployé par plus d'un critique de Voltaire: à notre connaissance, par l'abbé Desfontaines dans *la Voltairomanie* (décembre 1738), où l'on trouve en outre une mise au point présentée comme venant de l'auteur de la «Remarque sur une démonstration de M. de V.» (Abbé Pierre-François Guyot DESFONTAINES, *La Voltairomanie*, éd. critique par Mark H. Waddicor, Exeter, 1983, pp. 11, 14-15; cf. pp. XXXIX, 45-46, 51 (Textes littéraires, 50)), par Jean Banières à la fin du chapitre II de l'*Examen et réfutation des «Elémens de la philosophie de Neuton» de M. de Voltaire* [...] (Paris, 1739, pp. 89-97) et par un censeur anonyme dans une *Lettre à M. de Voltaire, sur son ecrit intitulé, «Réponse à toutes les objections principales qu'on a faites en France contre la philosophie de Neuton»* ([s. l.], 1739, pp. 14-15), *Lettre* à laquelle nous reviendrons dans l'alinéa suivant. Quant à Voltaire, il a essayé, dans la deuxième section du *Préservatif* (sorti de presse pendant l'automne de 1738), de se tirer d'affaire par une sorte de pirouette (*O.C.*, t. XXII, p. 373; cf. Best. 1514, app. 30; Best. D 1584, app. 51; cf. aussi *Bibliotheque françoise, ou histoire littéraire de la France*, Amsterdam, t. XXVII, 1738, pp. 166-167), avant de concéder, dans la *Réponse à toutes les objections principales qu'on a faites en France contre la philosophie de Newton* (1739), qu'il «n'est pas absolument vrai» que l'angle visuel varie «précisément» en raison inverse de la distance de l'œil à l'objet regardé (*O.C.*, t. XXIII, pp. 73-74). Enfin, il a spécifié ce dernier point, sans dire que le degré d'approximation est fonction de la grandeur et de la distance de l'objet, en deux endroits au moins de l'édition de 1741 des *Eléments de la philosophie de Newton* (Bengesco, t. II, p. 30; *Catalogue BN*, n° 3758: pp. 148, 152; cf. *O.C.*, t. XXII, pp. 466, 468).

Dans le passage de la *Réponse à toutes les objections principales* auquel nous venons de faire référence, Voltaire a non seulement quelque peu minimisé le point sur lequel il a cédé, mais il a encore accusé de mauvaise foi les censeurs qui lui ont opposé la réduction à l'absurde dont nous avons donné le schéma. C'est par ce passage de la *Réponse* (Bengesco, n° 1577; *Catalogue BN*, n° 3764: pp. 4-6 («Eclaircissement sur un fait très-important d'optique & sur la trisection de l'angle»); cf. *O.C.*, t. XXIII, pp. 73-74) que Voltaire s'est attiré une verte réplique dont nous avons déjà mentionné l'existence et dont le titre annonce qu'elle a pour auteur celui des *Leçons de physique*, c'est-à-dire Privat de Molières: «Remarque de l'auteur des *Leçons de physique*, sur la *Réponse à toutes les objections principales*, &c. Pag. 4. Eclaircissement». Cette réplique – elle se présente comme un extrait d'une lettre à un destinataire dont le nom n'est pas révélé – a paru, vers la fin de 1739, en appendice (pp. [29]-30) à la *Lettre à M. de Voltaire, sur son ecrit intitulé, «Réponse à toutes les objections principales qu'on a faites en France contre la philosophie de Neuton»*, une *Lettre* anonyme qui est d'ordinaire attribuée à Jean-François-Sébastien Le Ratz de Lanthenée, apparemment à tort, comme l'a relevé M. Charles Porset («Dans les marges de la philosophie principautaire: Le Ratz de Lanthenée, Newton et Voltaire», *Livres et lumières au pays de Liège (1730-1830)*, sous la direction de Daniel Droixhe, Pol-P. Gossiaux, Hervé Hasquin et Michèle Mat-Hasquin, Liège, 1980, pp. 119-128). Mais M. Porset se trompe quand il prétend (cf. *ibid.*, p. 124) que la *Lettre à M. de Voltaire* n'a pu être écrite avant 1744 parce qu'«on y cite à deux reprises» la *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* de Mme Du Châtelet: cette *Dissertation* a paru pour la première fois au début d'avril 1739 (*Catalogue BN*, n° 3766; cf. Best. 1848, 1853, 1879, 1883; Best. D 1939, 1943, 1960, 1971, 1975), et les *Observations sur les écrits modernes* ont donné une recension de la *Lettre à M. de Voltaire* en date du 30 janvier 1740 (Lettre CCXCVI, t. XX, 1739-[1740], pp. 255-261). Dans la première phrase du dernier paragraphe de ce compte rendu, l'abbé Privat de Molières est désigné comme l'auteur non seulement de la «Remarque» dont le titre dit qu'elle est de sa façon, mais encore de la *Lettre à M. de Voltaire*. Toutefois, s'il n'y a pas le moindre doute que la première de ces deux «attributions» est délibérée, la seconde paraît être involontaire (il semble que l'on a imprimé «sa *Lettre*» pour «la *Lettre*»), ce qui suffit à la rendre fort douteuse, bien qu'elle ait été réitérée – machinalement? – dans l'index (cf. *ibid.*, pp. 355 et 360).

La «Remarque de l'auteur des *Leçons de physique* [...]» est-elle réellement de Privat de Molières? Les *Observations sur les écrits modernes* l'affirment par deux fois (cf. Lettre CCXCIII (13 janvier 1740), t. XX, 1739-[1740], p. 175; Lettre CCXCVI (30 janvier 1740), *ibid.*, pp. 260-261), et nous n'avons pas la preuve du contraire. Nous croyons en conséquence devoir admettre, jusqu'à plus ample informé, que cette «Remarque» émane bien de Privat de Molières. Cela posé, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si le texte imprimé correspond à l'original en tous points, notamment parce qu'une phrase n'est pas claire et parce que nous ne savons trop – nous venons de le voir – par les soins de qui la publication s'est faite.

Nous remercions vivement M. Pierre Speziali, historien des sciences, et M. Paul Bartholdi, astronome, des renseignements précieux qu'ils ont eu l'amabilité de nous donner sur les questions scientifiques dont traitent les textes auxquels nous renvoyons dans cette note.

[77] Sur la position de Ramsay par rapport à Descartes et à Newton, cf. surtout George D. HENDERSON, *Chevalier Ramsay*, London, [etc.], 1952, pp. 139-140, 176, 215, 223; Daniel Pickering WALKER, *The ancient theology: studies in Christian Platonism from the fifteenth to the eighteenth century*, London, 1972, pp. 237, 243, 245, 250, 254-263.

[78] Dans sa lettre du 3 septembre 1738 «à Madame de B***, en lui envoyant les *Elemens de Newton*», Baculard d'Arnaud se montre, de son côté, soucieux d'impartialité à l'égard de Descartes et de Newton: «Descartes peut s'être trompé dans ses Tourbillons, & Newton dans ses Calculs à l'infini. [...] Au reste, Mad., Newton est entré dans une carriere que Descartes lui a ouverte; il a fallu que ce dernier ait sondé les abymes de la Nature, pour que l'autre évitât d'y tomber; voilà, je crois, ce qui pourroit excuser le Philosophe François, s'il étoit répréhensible; tout ce qu'on peut assûrer c'est que Descartes & Newton sont tous deux hommes &

tous deux grands hommes.» (*Mercure de France*, Paris, octobre 1738, pp. 2148-2149.)

[79] Les travaux de base sur Jean Huber (1721-1786) sont: Jean-Jacques RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, nouvelle éd., Genève, 1876, pp. 156-162 (la première édition de cet ouvrage est intitulée *Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève*; elle a paru de 1845 à 1849, en quatre livraisons, dans les tomes IV (1re partie, pp. 17-68), V (pp. 1-87) et VI (pp. 1-94, 383-469) des *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève); Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, pp. 43-74, 139-146 et *passim*; Georges-Jean AUBRY, «Un original du XVIIIe siècle: Jean Huber ou le démon de Genève», *Revue de Paris*, Paris, 43, 1936, 3, pp. 593-626 et 807-821; Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988.

[80] Provenance: collection Carmen Fontanet, Genève.

Exposition: Genève, Musée d'art et d'histoire, Cabinet des dessins, 5 juillet 1985 - 19 janvier 1986: Anne de HERDT et Garry APGAR, *Silhouettes et découpures genevoises des 18e et 19e siècles*, Genève, 1985, n° 10.

Bibliographie: Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 200-202, et vol. II, fig. 35.

[81] Cf. Garry APGAR, «'Anch'io son pittore': Jean Huber, maître de la découpure», *Revue du Vieux Genève*, Genève, 16, 1986, pp. 46-53, et, du même auteur, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 155-219, et vol. II, fig. 20-31, 34-43. Cf. aussi Georges-Jean AUBRY, «Le chevalier Huber, prince des découpeurs», *Arts et métiers graphiques*, Paris, 33, 15 janvier 1933, pp. 17-23.

[82] Suffolk Record Office, Bury St. Edmunds, Fitzroy papers, Acc. 423, IV, 979, f. 2 r°. Nous remercions M. Apgar de nous avoir fourni une transcription de cette lettre et de celle dont nous donnons la référence dans la note suivante.

[83] Suffolk Record Office, Bury St. Edmunds, Fitzroy papers, Acc. 423, IV, 826, f. 2 v°.

[84] Johann Lorenz BÖCKMANN, «Eine Schweizerreise des Markgrafen Karl Friedrich von Baden im Juli 1775: Aufzeichnungen des Professors Johann Lorenz Böckmann», mitgeteilt von Friedrich von Weech, *Festschrift zum fünfzigjährigen Regierungsjubiläum Seiner Königlichen Hoheit des Grossherzogs Friedrich von Baden*, ehrerbietigst gewidmet von dem Grossherzoglichen General-Landesarchiv in Karlsruhe, Heidelberg, 1902, p. 20; cf. p. 25.

[85] Cette découpure est probablement de Jean Huber, mais il n'est pas impossible qu'elle soit de Georges Du Pan (1754-1808), car M. Byam Shaw l'a reçue, en même temps que six autres, dans une enveloppe qui porte ces mots: «Nine cut Papers by Monsieur du Pan and Monsieur Huber given to Lord Palmerston». Cf. Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 195-196, n. 519; f. 201 et n. 532; vol. II, fig. 30e.

[86] Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Ms. var. 15/4, f. 5 r°.

[87] Exposition: Paris, Musée du Jeu de Paume, juin-juillet 1924: *Exposition de l'art suisse du XVe au XIXe siècle (de Holbein à Hodler)* [...], Paris, Genève, 1924, p. 35, n° 244 (cf. l'article publié par Daniel Baud-Bovy en 1924 auquel nous renvoyons dans l'alinéa suivant).

Bibliographie: Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, pp. 70-71, 168, et, du même auteur, «La peinture suisse, II: Les peintres suisses du XVIIIe et du XIXe siècle», *La Revue de l'art ancien et moderne*, Paris, 46, juin-décembre 1924, pp. 172 (reprod.), 175; Louis GIELLY, *L'école genevoise de peinture*, Genève, 1935, pp. 61-62, 210; *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, p. 115 (Visages d'hommes célèbres, 5).

[88] Vers le 8 mars 1784, au cours des négociations qui ont précédé la vente par Jean Huber de sa propriété de Cologny, Marie-Louise Huber-Alléon écrivait à Louis Necker de Germagny: «Les tableaux, mon mary ne comptoit pas d'en laisser un mais si c'est à vous il ne s'en fait plus de peine.» (Archives d'Etat, Genève, Ms. hist. 319/2, f. 42 r°; copie.) Dans la convention de vente sous seing privé passée le 10 avril 1784 entre Jean Huber et Horace-Bénédict Rilliet agissant au nom de Louis Necker de Germagny, son beau-père, il est stipulé: «[...] ensemble Mr. Huber vend & cède à Mr. Necker de Germany tous les meubles meublans, glaces, linges de table et de lit, tableaux, utenciles & effets de ménage suivant l'Inventaire qui sera fait incessamment [...]» (Archives d'Etat, Genève, minutes du notaire Charles-Gabriel Flournois, vol. XXXVIII, recto du premier des feuillets insérés entre les pp. 230 et 231). La même clause figure dans le contrat de vente, daté du 30 octobre 1784: «[...] & deplus Mr. Huber a vendu et cèdé à Mr. Necker de Germany tous les meubles meublans, glaces, linges de table et de lit, tableaux, utenciles et effets de ménage, existant dans la maison de maitre dudit Domaine suivant l'Inventaire, qui en a été pris [...]» (*ibid.*, p. 229). L'inventaire n'est malheureusement pas joint à l'acte.

[89] La trace de l'un de ces tableaux – une peinture de George Stubbs (1724-1806) – a été retrouvée par M. Apgar: cf. *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 339-347, et vol. II, fig. 84.

[90] Le 16 décembre 1759 déjà, Huber faisait savoir au duc de Grafton: «Je vais entreprendre la Voltairiade», mais il songeait alors, semble-t-il, à une suite de découpures dont on ne sait trop quels devaient être les composants (Suffolk Record Office, Bury St. Edmunds, Fitzroy papers, Acc. 423, IV, 979, f. 2 r°; cf. *supra*, n. 82). On est bien renseigné, en revanche, sur le cycle peint, cycle que Huber a partiellement réalisé pour Catherine II (cf. *infra*, n. 93). Et il faut se garder d'oublier que notre humoriste a mis aussi en chantier, peut-être avec la collaboration de Jacques (?) Cassin, une «Voltairiade» gravée, dont quelques planches sont connues; l'une d'entre elles représente Voltaire au milieu d'un groupe de paysans (cf. Gustave Le Brisoys DESNOIRESTERRES, *Iconographie voltairienne: histoire et description de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain*, Paris, 1879, p. 30; Paul CHAPONNIÈRE, *Voltaire chez les calvinistes*, Genève, 1932, pl. insérée entre les pp. 144 et 145; *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 34 (Visages d'hommes célèbres, 5); *Voltaire: Leben und Werk in Daten und Bildern*, herausgegeben von Rudolf von Bitter, Frankfurt am Main, 1978, pp. 174-175, fig. 161 (Insel Taschenbuch, 324); *Album Voltaire*, iconographie choisie et commentée par Jacques Van den Heuvel, Paris, 1983, p. 217, fig. 300 (Album de la Pléiade, 22); cf. aussi *ibid.*, p. 209, fig. 284, et Jennifer MONTAGU, «Inventaire des tableaux, sculptures, estampes, etc. de l'Institut et Musée Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 20, Genève, 1962, pp. 224, 234). L'histoire des «Voltairiades» a été faite par M. Garry Apgar dans *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 289-302 («Shading Voltaire's glory: the 'Voltairiade'»); cf. ff. 282-289, 303-315 («Voltaire's Holy Communion»), et vol. II, fig. 58-73.

[91] Jacques-André Mallet (1740-1790) et Jean-Louis Pictet (1739-1781). Cf. *Les Savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVIIe au milieu du XIXe siècle*, éd. par Jacques Trembley, Genève, 1987, pp. 55-60 et 415.

[92] Bibliothèque publique et universitaire, Genève, Ms. var. 15/5.

[93] Cf. Wladimir LOEWINSON-LESSING, «Novye materialy po ikonografii Vol'tera», *Annuaire du Musée de l'Ermitage*, série *Art occidental*, t. I, fascicule 2, Leningrad, 1936, pp. 19-78 (avec un résumé en français: «Quelques nouveaux documents d'iconographie voltairienne» (pp. 79-81)); *Vol'ter v izobrazitel'nom iskusstve: katalog vystavki iz fondov Gosudarstvennogo Ermitaža*, sostavitel' kataloga i avtor vstupitel'noj stat'i L. Isačenko, Leningrad, 1978, pp. 15-16, nos 41-49, et pl. faisant face aux pp. 29, 36 et 37. Les neuf tableaux de Huber conservés depuis 1934 au Musée de l'Ermitage sont reproduits dans l'article de Wladimir Leowinson-Lessing et dans: *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 14-22 (Visages d'hommes célèbres, 5); René POMEAU, *Voltaire par lui-même* [...], Paris, 1955, pp. 10, 14, 120-121, 130-131 et 136 (Ecrivains de toujours, 28); Jean ORIEUX, *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, 1966, pl. [6]-[14]; Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. II, fig. 62-70. Six de ces neuf toiles ont en outre été reproduites dans: *Album Voltaire*, iconographie choisie et commentée par Jacques Van den Heuvel, Paris, 1983, pp. 210-211, fig. 286-289, et pp. 214-215, fig. 293 et 297 (Album de la Pléiade, 22).

Rappelons encore qu'il existe d'autres versions de certaines des neuf scènes de la vie domestique de Voltaire que possède le Musée de l'Ermi-

tage; estampes mises à part, il s'agit soit de peintures à l'huile, soit de lavis:

Huiles:

- *Le Lever de Voltaire:* cf. en particulier *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 13 et p. 115 (Visages d'hommes célèbres, 5); Bernard de MONTGOLFIER et Michel GALLET, «Souvenirs de Voltaire et de Rousseau au Musée Carnavalet», *Bulletin du Musée Carnavalet*, Paris, 13e année, n° 2, novembre 1960, pp. 5-6 et n. 9-10; Jennifer MONTAGU, «Inventaire des tableaux, sculptures, estampes, etc. de l'Institut et Musée Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 20, Genève, 1962, p. 224; *Voltaire: Leben und Werk in Daten und Bildern*, herausgegeben von Rudolf von Bitter, Frankfurt am Main, 1978, p. 173, fig. 159 (Insel Taschenbuch, 324).
- *Voltaire en cabriolet:* cf. Charles OULMONT, «Portraits inédits de Voltaire», *Gazette des beaux-arts*, Paris, 4e période, t. XII, 688e livraison, août 1916, p. 405 (reprod.); *L'Art français dans les pays du nord et de l'est de l'Europe (XVIIIe-XIXe siècles)*, textes et documents publiés par Louis Réau, Gunnar W. Lundberg, Roger-Armand Weigert, Paris, 1932, pl. insérée entre les pp. 16 et 17 (Archives de l'art français, nouvelle période, t. XVII).

Lavis:

- *Voltaire en cabriolet, Voltaire montant à cheval, Voltaire corrigeant un cheval qui rue:* ces trois dessins ne sont actuellement connus que par des photographies; cf. Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, p. 58, fig. 44; Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, f. 298, n. 764.
- *Le Déjeuner de Voltaire, Voltaire jouant aux échecs:* British Museum, Department of prints and drawings.

[94] Au dire de Grimm. Cf. *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. X, pp. 94 et 96 (1er novembre 1772).

[95] *Ibid.*, p. 96.

[96] Cf. Renée LOCHE et Marcel ROETHLISBERGER, *L'opera completa di Liotard*, Milano, 1978, p. 122, n° 379 (Classici dell'arte, 96). Cf. aussi Renée LOCHE, «Jean-Etienne Liotard, peintre et collectionneur-marchand: à propos de quelques documents inédits», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXVIII, 1980, pp. 185-186.

[97] [Jean-Etienne LIOTARD], *Cabinet de tableaux. Explication des tableaux & dessins qui se voient rue Montmartre, vis-à-vis de l'hôtel d'Usès, au second, chez l'épicier*, [Paris], de l'imprimerie de L[ouis] Cellot, 1771, p. 6, n° 70. Ce catalogue est reproduit dans: Jan LAUTS, «Jean-Etienne Liotard und seine Schülerin Markgräfin Karoline Luise von Baden», *Jahrbuch der Staatlichen Kunstsammlungen in Baden-Württemberg*, München, Berlin, 14, 1977, pp. 62-65 («Ein unbekannter Katalog der Kunstsammlung Liotards von 1771»).

[98] [Jean-Etienne LIOTARD], *Catalogue of a collection of pictures to be seen in Great Marlborough Street, facing Blenheim Street, at Mr. Liotard's*, London, 1773, p. 5, n° 22. Nous savons gré à Mlle Renée Loche, conservateur des peintures anciennes du Musée d'art et d'histoire de Genève, de nous avoir procuré une photocopie de ce catalogue.

[99] Nous sommes loin de prétendre que l'ordre dans lequel nous rangeons les quatre notices qui suivent corresponde à l'ordre dans lequel ont été peints les tableaux à quoi elles se rapportent:

1. Huile sur panneau, 31 × 36 cm. Musée des beaux-arts, Nantes. Auparavant: collection François Tronchin (?) ou Jean-Robert Tronchin-Boissier (?), Genève; collection des frères François et Pierre-René Cacault, Clisson.

Expositions: Sceaux, Musée de l'Ile-de-France, Orangerie du château de Sceaux, 28 avril - 5 juillet 1978: *Voltaire, voyageur de l'Europe*, Sceaux, 1978, n° 236 (reprod.); Bourg-en-Bresse, Musée de l'Ain, Prieuré de Brou, 12 août - 15 octobre 1978: *Voltaire et ses amis à Ferney*, Bourg-en-Bresse, 1978, p. 10, n° 40; Paris, Bibliothèque nationale, 23 janvier - 22 avril 1979: *Voltaire: un homme, un siècle*, Paris, 1979, p. 174, n° 510; Nantes, Musée des beaux-arts, 27 juin - 14 octobre 1980: *Exposition «Anniversaires»: 1800-1830-1900-1980*, Nantes, 1980, p. 24, n° 15; Vizille, Musée de la Révolution française, 21 septembre - 29 novembre 1988, puis Rennes, Musée des beaux-arts, 15 décembre 1988 - 20 février 1989: *1788: enjeux culturels à la veille de la Révolution*, Vizille, 1988, n° 42 (notice rédigée par M. Garry Apgar).

Bibliographie: Luc BENOIST, *Ville de Nantes, Musée des beaux-arts: catalogue et guide*, Nantes, 1953, p. 122; *Voltaire*, Paris, 1978, pp. 200-201 (reprod.) (Génies et réalités); *Album Voltaire*, iconographie choisie et commentée par Jacques Van den Heuvel, Paris, 1983, p. 209, fig. 285 (Album de la Pléiade, 22); Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, f. 348 et n. 848.

2. Huile sur panneau. 31,2 × 21,2 cm. Collection privée, Zurich. Auparavant: Galerie Moos, Genève; collection Naville, Cham (canton de Zoug).

Bibliographie: Paul CHAPONNIÈRE, *Voltaire chez les calvinistes*, Genève, 1932, pl. insérée entre les pp. 160 et 161; *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 23 et p. 115 (Visages d'hommes célèbres, 5); Jean ORIEUX, *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, 1966, pl. [15]; Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, f. 134, n. 355, et ff. 291-292, n. 752.

3. Huile sur toile. 83 × 70 cm. Collection privée, Genève. Auparavant: collection G. de Molin, Lausanne.

Exposition: Genève, Exposition nationale suisse, 1896: *Exposition nationale suisse, Genève, 1896. Catalogue de l'art ancien, Groupe 25*, Genève, 1896, p. 25, n° 329.

Bibliographie: Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, p. 6, fig. 3.

4. Huile sur panneau. 60 × 49 cm. Collection privée, Genève. Auparavant: collection Jean-Jacques Rigaud, Genève; collection Edouard Naville, Genève.

Exposition: Genève, Cercle des arts et des lettres, 1901: *L'Ancienne école genevoise de peinture: album illustré* [...], notices par Daniel Baud-Bovy, photographies de Fréd. Boissonnas, Genève, 1902, p. 7 et pl. X. Cet album a fait l'objet d'une nouvelle émission en 1924.

Bibliographie: Jean-Jacques RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, nouvelle éd., Genève, 1876, pp. 161-162; Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, pl. XXII; Arnold NEUWEILER, *La peinture à Genève de 1700 à 1900*, avec une introduction d'Adrien Bovy, Genève, 1945, p. 56 (reprod.); *Voltaire: documents iconographiques*, avec une préface et des notes par Louis Gielly, Genève, 1948, pl. 24 et p. 115 (Visages d'hommes célèbres, 5).

[100] Cf. *supra*, n. 99, n° 2.

[101] On remarque également un chien aboyant contre Voltaire sur l'eau-forte que nous avons signalée dans la note 90.

[102] Cf. *supra*, n. 99, n° 4.

[103] Cf. *supra*, n. 87.

[104] Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, p. 45.

[105] Pour ce qui est de la question délicate de la différenciation des œuvres de Jean et de Jean-Daniel (1754-1845) Huber, cf. Daniel BAUD-BOVY, *ibid.*, pp. 145-146 et 164-165; Garry APGAR, *The life and work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Diss. Yale University, 1988, vol. I, ff. 335-339 et 349-359. Nous sommes d'accord avec les vues que M. Apgar exprime dans ces pages; ce sont certaines des considérations ressortissant à la comparaison de l'art du père et du fils dont il a bien voulu nous faire part au sujet de notre tableau qui n'emportent pas notre adhésion.

[106] Sans doute Jacques-Alfred van Muyden (1818-1898).

[107] Daniel BAUD-BOVY, *Peintres genevois*, 1re série: *1702-1817: Liotard, Huber, Saint-Ours, De la Rive*, Genève, 1903, pp. 70-71. Nous avons retouché la ponctuation.

Crédit photographique:
François Martin, Genève.